

MOSAIQUE

le journal de la ville de Colombes | novembre 2008 | www.colombes.fr | n°2



CONSTRUISONS L'AVENIR



QUARTIERS

Installation des dix
nouveaux conseils p. 12



ALIMENTATION

Les commerces
sous contrôle p. 20



PORTRAIT

Une vie au service
des autres p. 34





LECLERC

KRYS

FORD BAUER



FACE À LA CRISE : la commune aux côtés de ses concitoyens !



Chers concitoyens,

Depuis plus d'un an, la crise financière met à mal notre système bancaire et avec lui, l'ensemble de l'économie « réelle ». Jusqu'alors, les banques planaient dans une douce euphorie. Lancées dans une folle course au gain, elles alignaient les bénéfices records, distribuaient des bonus sans limite. Pendant des lunes, la planète finance s'est vendue à elle-même des produits financiers comme s'il s'agissait d'un jeu, comprenez sans tenir compte des risques encourus. On disait que les prix immobiliers ne cesseraient jamais de grimper, que les ménages, même ceux en difficultés financières, ne cesseraient jamais de rembourser leurs emprunts, même à des taux d'intérêt prohibitifs. On allait toujours faire du chiffre et du bénéfice. Le drame est là, dans ce curieux mélange de naïveté et de mauvaise foi. On n'a sans doute pas fini de tirer les leçons de la grave crise financière actuelle, mais il y en a une qui s'impose d'ores et déjà à tous : il est suicidaire de laisser les clefs de l'économie mondiale au capitalisme pur et dur.

Au plan local, notre commune ne sera pas épargnée par les affres de cette crise. Nos finances vont subir les conséquences de la crise immobilière et de la perte des droits de mutation, mais nous allons aussi subir celles de décisions gouvernementales injustes. Dans le cadre du budget 2009, le gouvernement s'apprête à ne pas augmenter la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à la hauteur de l'inflation, et à supprimer le FSRIF (Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France). Ce sont donc 6 millions de recette par an qui vont nous faire défaut. Certaines communes, dans ce contexte, vont faire le choix d'augmenter les impôts. Pour notre part, nous allons maintenir nos engagements de réduction de la pression fiscale, tout en ne dérogeant pas à nos engagements de campagne. Nous devons renforcer le service public de proximité, continuer à soutenir le pouvoir d'achat comme nous l'avons fait en gelant les loyers du parc social ou en réduisant les barèmes des quotients familiaux pour la plupart des familles colombiennes. Nous allons également mettre en œuvre une grande politique du logement conventionné, au moment où la crise immobilière s'annonce.

Mais, au-delà des vicissitudes des temps, nous voulons aussi préparer l'avenir, changer nos modes de consommation, réfléchir à des déplacements plus éco-responsables, mettre la démocratie dans tous nos circuits de décision. Ce sera le sens de nos « Assises pour une ville écologique » devant préparer notre futur Agenda 21 local et qui débiteront le 1^{er} décembre 2008. Vous le voyez, nous restons à vos côtés, malgré les difficultés, pour œuvrer à toujours plus de solidarité pour l'ensemble des Colombiens.

Philippe SARRE

Maire de Colombes

Conseiller général des Hauts-de-Seine

MINE DE RIEN



10/08 - ARNAUD SIDER



DALKIA



Courrier des lecteurs

**Quelque chose à dire ? À partager ? À propos du journal municipal ?
Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ?
Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.**

LES COPAINS D'ABORD

Mon enfant suit un Projet d'accueil individualisé (PAI) pour allergie alimentaire. Je me suis battue durant ces deux dernières années pour qu'il puisse fréquenter son centre le mercredi et les jours de vacances, car il devait aller dans un des trois centres PAI de Colombes. Je ne sais pas ce qui s'est passé depuis la mise en place de la nouvelle municipalité, mais aujourd'hui on m'annonce que chaque enfant PAI peut maintenant aller dans son centre. Alors je ne sais qui remercier de ce changement, mais je le fais au nom de toutes les personnes qui étaient, comme moi, désespérées à l'idée de traverser Colombes pour emmener un enfant 1 fois par semaine dans un centre où il ne connaissait personne !

Isabelle Gautron

POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Un petit message pour vous donner mon sentiment sur le nouveau journal. Le positif : une maquette plus moderne, un contenu rédactionnel beaucoup plus intéressant, plus d'interactivité (possibilité de vous écrire, courrier des lecteurs) [...] Donc bravo mais... un gros problème. Il est très difficile à lire.

Il faut absolument augmenter le corps des caractères. Je suis journaliste, ma femme est éditrice, nous avons la quarantaine et nous avons peiné pour lire les articles. Que vont penser les personnes âgées ? Attention aussi au choix des couleurs. C'est élégant mais lire sur un fond rouge c'est parfois très difficile. Une dernière critique sur le titre : je pense qu'il est dommage de ne pas garder une référence à Colombes. Mais là, de toute façon il est trop tard alors bonne chance à Mosaïque !

Mathieu Schwartz

Suite à de nombreuses remarques de nos lecteurs, la rédaction de Mosaïque a pris la décision d'augmenter la taille des caractères du magazine. Dans un souci de confort de lecture et afin d'améliorer la lisibilité, la couleur de certains encadrés a également été modifiée. Des ajustements nécessaires dans le cadre d'un lancement d'une nouvelle formule...

HORAIRES, Ô DÉSESPOIR

La municipalité a mis en place un nouveau service de déchèterie mobile gratuit, destiné à la collecte de proximité des déchets volumineux. Quelle bonne idée ! Enchanté par un principe qui permettrait d'éviter de voir nos rues régulièrement jonchées de détritus [...], je me suis empressé de lire l'article décrivant cette heureuse initiative. Hélas, ma joie fut de courte durée ! En effet, si la nature du service proposé répond effectivement à une préoccupation pratique et civique des Colombiens, que dire des horaires proposés ? Les après-midis de 2 lundis, 2 mercredis et 2 vendredis par mois... Imagine-t-on que les dépôts sauvages soient le fait des retraités, des enfants, des femmes au foyer ou des chômeurs, en mettant en place un service accessible à ces seules populations ? Espère-t-on sincèrement que le financement d'une telle solution réponde sérieusement à ce réel problème environnemental ? [...]

Hervé Collombet

La déchèterie mobile est un service départemental que Colombes doit partager avec les villes limitrophes, membres du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine d'élimination des ordures ménagères). La commune, comme ses voisines n'a donc pas le choix des horaires de collecte.

HUMEUR DE CHAT

Vous faites quoi le jeudi soir ?

C'est marrant un conseil municipal. Je suis assez jeune dans l'exercice peut-être, mais pour l'instant je rigole bien. Ceux qui sont le moins nombreux s'obligent à parler plus fort et plus longtemps que ceux qui sont le plus nombreux. Remarquez, c'est normal, à 38 contre 11, vaut mieux qu'ils jouent à ça s'ils veulent laisser un souvenir. Mais cette remarque ne vaut pas pour l'opposition. Elle est aussi valable au sein même de la majorité ! Reste que pour une assemblée politique, c'est plutôt calme. En plus c'est gratuit. Par contre, ils n'aiment pas beaucoup les animaux. Je n'ai jamais réussi à entrer avec mon chat.

En fait, pour chaque délibération, le maire donne la parole à qui veut bien la prendre. Et quelques échanges sont quand même assez croustillants. Je voulais vous en offrir quelques échantillons, mais c'est difficile. Si j'en cite un, vous pouvez être sûr que je vais me faire lyncher par 48 jaloux... En plus, il ont diminué la taille de ma chronique, paraît que c'était écrit trop petit. M'en fout, question tarif, nous avions négocié un forfait ! Non mais, je ne vais quand même pas mettre mon chat au régime parce que la sécurité sociale rembourse mal les lunettes.

Chers concitoyens, rassurez-vous quand même. Le conseil Municipal est aussi un endroit très sérieux et il s'y discute des décisions importantes pour la ville. Mais il ne faut pas leur en vouloir à nos élus. Après 3, 4 ou 5 heures de délibérations, il faut bien qu'ils se lâchent un peu. Les soirs de conseils, le jeudi le plus souvent, ils sont quand même punis de « Incroyable talent » et de « La méthode Cauet »... Les deux à la fois, c'est dur ! Chez moi, ce soir-là, c'est mon chat qui est privé de câlins. Mais bon, vraiment, ça vaut le coup !

Retrouvez chaque mois notre chronique critique, satirique et humoristique de l'actualité municipale.

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaïque@mairie-colombes.fr
Ou par courrier :
Mosaïque – Courrier des lecteurs
Hôtel de ville – Place de la République
92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant la nouvelle formule du journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).



MAISON SERVIC

QUALIBAT

ALINÉA

ADPS

EAU ET FORCE





Dossier L'Agenda 21

22 À partir du 1^{er} décembre, la ville s'engage sur la voie du développement durable. Une démarche qui concerne tous les Colombiens.



Bilan Commerces de bouche, objectif zéro défaut

20 Dans les coulisses des visites de contrôle, avec les inspecteurs du service hygiène-santé.



Portrait Christine de Clarens

34 Responsable de l'antenne colombienne de l'association Dom'Asile, elle vient en aide depuis des années aux demandeurs d'asile, distribue des repas aux plus démunis, sans perdre de sa modestie ni de son dynamisme.

La photo du mois

9 Chantier. La Marine se met au vert.

30 jours à Colombes

10 Les événements du mois d'octobre entre Rumeurs Urbaines et ouverture du nouvel espace Ados.

Actualités

12 Les conseils de quartier. Dix nouveaux conseils ont été créés en octobre.

13 Intercommunalité. Première réunion à Colombes des maires de la Boucle Nord. Dépistage du cancer. La ville s'organise.

14 Des insectes au service du jardinier. Une « lutte biologique » novatrice au centre horticole.

Charte de la biodiversité. La ville s'engage sur le terrain du développement durable. Réhabilitation en vue rue d'Estienne d'Orves. La concertation a commencé pour les locataires de cinq tours de Colombes.

15 L'eau dans tous ses états. Retour sur le Forum Santé et ses ateliers pédagogiques. En direct du T2. Le point sur l'avancée des travaux du tramway.

16 17 Octobre 1961: devoir de mémoire. Commémoration émouvante au Pont de Bezons. Ouverture des Restos du Cœur. Bientôt une nouvelle adresse pour l'antenne Colombienne.

17 Le Hublot s'invite chez vous. Le théâtre du Hublot s'associe avec Colombes Habitat Public pour organiser des spectacles à domicile. Pour une autre économie. L'Économie sociale et solidaire, une solution d'avenir.

Zoom

18 Des échanges et du progrès. Le maire poursuit depuis plusieurs mois ses visites dans les quartiers, auxquelles font suite des mesures bien réelles.

SOMMAIRE

Tribunes

28 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

30 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

35 Sous l'œil des impressionnistes! Colombes et ses alentours ont inspiré bon nombre de peintres issus de ce courant artistique né au XIX^e siècle.

Carnet

38 L'état civil et le top des prénoms.

Infos pratiques

39 Numéros utiles. Contactez vos élus, les pharmacies de garde et les services d'urgences.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de ville: 01 47 60 80 00
Direction de la communication: 01 47 60 80 06
Directeur de la publication: Philippe Sarre
Directeur de la rédaction: Claude Piriou
Rédacteur en chef: Antoine Chaplais
Journaliste: Nicolas Lemâle
Responsable du service photos: Laurent Kaczor
Bande dessinée: Arnaud Sider
Mise en page: Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro: Fabrice Guillet, Françoise Mel, Clément Arcamone, Sébastien Chambert, Léo, Ljubisa Danilovic et la direction du Patrimoine
Régie publicitaire: CMP Espace multi-services
Impression: Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales
Tirage: 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville www.colombes.fr

MOSAÏQUE en cassette audio, association
« Donne-moi tes yeux »: 01 47 05 40 30

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68



W

H

E

C

L

L

B

U

P

CMP BENTIN





LA MARINE SE MET AU VERT

Depuis peu, des engins de chantier ont investi la ZAC de la Marine, boulevard Charles-de-Gaulle. À grands coups de pelle, ils procèdent à la mise à nu du terrain. 17 000 m² seront cédés cet hiver à la RATP afin d'accueillir dès 2009 la future gare de remisage du tramway T2. Ce chantier s'inscrit, à plus grande échelle, dans la réalisation d'un projet d'éco-village de 30 000 m² qui mixera en un même lieu, habitat, bureaux et espaces de loisirs et qui bien sûr répondra aux normes de haute qualité environnementale (HQE).



Parfum d'Orient. L'Avant-Seine a fait salle comble en accueillant le samedi 26 septembre, près d'un millier de personnes à l'occasion de la troisième édition de la grande soirée orientale. Au programme de la nuit : danse orientale, raï, chaâbi et variétés kabyles et marocaines.



Citoyenneté. Instant solennel en mairie le 8 octobre : Philippe Sarre, maire de Colombes, a reçu cinquante nouveaux Français à l'occasion d'une cérémonie marquant leur toute nouvelle naturalisation. Après avoir entonné la Marseillaise, tous ont reçu un parchemin retraçant l'histoire de l'hymne ainsi qu'un guide du citoyen.



Dans la roue. Plus de 150 cyclotouristes issus des rangs du LSOC ou simples passionnés de la « petite reine », ont pris la route à l'occasion du 24^e rallye cyclo du club. 35 km, 65 km ou 85 km, il fallait « en avoir sous la pédale » pour boucler dans les temps les trois parcours concoctés par le LSOC.



Nouvelle adresse. La direction Enfance Jeunesse a officiellement inauguré l'espace Ados nouvelle formule, au 11 rue Marcellin Berthelot, lors d'une après-midi portes ouvertes. Cette structure sur trois niveaux regroupe toutes les activités à destination des 12-15 ans : danse, musique théâtre, CCJ, chantiers jeunes.

septembre

octobre

25

26

27

28

29

30

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Première. Philippe Sarre, maire de Colombes a présidé à l'hôtel de ville la première cérémonie de signature officielle du PACS républicain. Une première à Colombes mais surtout un moment riche en émotions pour Marie et Jérôme qui se sont officiellement « pacsés » devant famille et amis.



Solidarité Haïti. Sur le terrain des fêtes de l'Île-Marante, de nombreuses associations colombiennes s'étaient mobilisées fin septembre en faveur des sinistrés d'Haïti, frappés cet été par une série de quatre violents cyclones.

La rumeur s'est tue. Le rideau est tombé après deux semaines de spectacles et de rencontres sur la 9^e édition des Rumeurs urbaines. À l'honneur cette année, Cuba et la culture Afro-Caribéenne égrainée sur les scènes colombiennes mais aussi dans les bibliothèques de la ville.



Jeux écolos. À l'initiative de l'association Strata'j'm, le public colombien a été invité à découvrir des gestes écocitoyens autour du jeu à l'occasion de la grande finale du « Colombes éco Tour ». En point d'orgue de la manifestation, un concours de poubelles décorées, « taggées » et peinturlurées qui, au vu des réactions, en a surpris plus d'un. Faire parler, c'est déjà sensibiliser !





Exposition. L'hôtel de ville a accueilli jusqu'au 1^{er} novembre une exposition consacrée au foyer de l'AFTAM, ouvert en 1954, et aux travailleurs migrants qui y résident. Les panneaux présentent le projet expérimental d'une nouvelle résidence avec 100 logements, assortie d'un Ephad (établissement pour personnes âgées dépendantes). Un chantier imposant qui après huit ans de gestation, ouvrira en partie ses portes dans un an, à l'emplacement de l'ancien bâtiment.



Football. Le 5^e tour de la Coupe de France de football aura été fatal aux deux clubs colombiens en lice. Pourtant mieux classé que son adversaire Fleury-Merogis (il évolue en CFA), le Racing CFF 92 s'est incliné 2-1 à domicile. Même score contre le LSO Colombes, qui ne partait pas favori face aux Ulis. Les deux équipes n'ont toutefois pas démerité dans ces deux matches à suspense.



Bienvenue. Les nouveaux habitants de Colombes ont été invités le 18 octobre dernier en mairie à l'occasion d'un petit-déjeuner convivial. L'occasion pour eux de rencontrer élus et responsables des services publics de la ville.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27



Graine de champion. Le Racing Club de France (RCF) a accueilli les 11 et 12 octobre derniers, la cinquième édition – version « jeunes » – du Challenge Yves-du-Manoir. Près de 700 espoirs du rugby français ont foulé pour l'occasion la pelouse du mythique stade colombien.



Brioche. À l'initiative de l'association d'Amis et parents d'enfants inadaptés, en centre-ville, sur la place du marché du centre ou dans les locaux du nouvel espace Ados, une vingtaine de jeunes du service 12-15 ans aux côtés de bénévoles du Rotary club ont participé à la vente de 635 brioche. Les bénéfices de cette collecte ont été intégralement reversés à l'APEI.

Hancock in Colombes. Après son concert événement salle Pleyel à Paris, le très prolifique Herbie Hancock, pianiste et jazzman émérite, a investi, à l'occasion d'une date unique, les planches de l'Avant-Seine. Un concert détonant voire déroutant, à l'image du talent de l'artiste.



Conseils de quartier c'est parti!

Lieu d'expression de la démocratie participative, le conseil de quartier a pris un nouveau départ à Colombes. L'installation des dix assemblées s'est déroulée en deux phases, riches de questions comme de promesses.

DÉMOCRATIE



Désignation des membres du conseil de quartier Henri-Martin/Estienne d'Orves.

Le concept des conseils de quartier n'est pas inédit à Colombes, puisque la loi Vaillant, qui les a institués en 2002, a amené la précédente mandature à les mettre en place. En revanche, le dispositif mis en place aujourd'hui est plus original : les conseils ont été invités à établir leur charte de fonctionnement, et à choisir un président issu du collège des habitants. Exceptionnellement, après avoir tiré au sort les noms des membres, les vice-présidents issus de la majorité ont dirigé les réunions d'installations. Pour rappel, chacune de ces assemblées, composée de 16 à 31 membres, comprend bien sûr des habitants, accompagnés de 4 élus (dont un de l'opposition), de représentants du monde associatif, du Conseil communal des jeunes, des artisans et commerçants, des parents d'élèves et des équipes éducatives des écoles.

UN BUDGET DÈS 2009

Les citoyens réunis dans les conseils ont fait leurs premiers pas avec intérêt. Établir un calendrier de réunions, ou entériner le choix de dénomination du quartier : les sujets n'ont pas manqué. Suivant les demandes, des formations seront mises en place pour instruire les conseils sur les subtilités d'un PLU, par exemple. Il a fallu également lister les thèmes prioritaires, certains revenant souvent : circulation, stationnement, urbanisme, environnement... La mairie leur donnera les moyens de s'y attaquer : chaque conseil disposera bientôt d'une enveloppe budgétaire pour mener à bien certains projets. ■

INTERVIEWS

Comment voyez-vous votre rôle d' élu au sein du conseil de quartier ?

Christelle Vétizout, conseillère municipale (groupe PS) à la gestion urbaine de proximité.



J'ai d'abord eu la tâche, aux côtés d'Aïssa Ben Braham, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, de redonner une impulsion à ces conseils de quartier. Le rôle des élus est d'amener à la concertation les projets concernant le quartier, mais j'ai tenu à rappeler aux habitants qu'ils pouvaient toujours défendre des idées qui leur tenaient à cœur. Ils peuvent même initier des projets d'envergure. J'ai pu voir à ma réunion qu'un habitant réfléchissait à un projet de salle polyvalente sur le secteur Hoche. Cette remontée d'idées peut permettre de niveler les écarts d'équipement entre les quartiers. Il y aura des projets plus modestes bien sûr : mobilier urbain, aménagement de voirie. Lors du vote du budget, une ligne supplémentaire sera prélevée sur le budget démocratie de proximité, qui servira dans un premier temps de budget de fonctionnement pour les conseils.

Véronique Vignon, conseillère municipale (groupe UMP/Nouveau Centre).



Il faut insister sur un point : la légitimité décisionnelle n'appartient qu'au conseil municipal. Les membres des conseils de quartier ne doivent pas se bercer d'illusions, en pensant qu'ils vont décider de tout ce qui se passe dans leur rue.

Au-delà de ça, la démarche est très louable et nous sommes heureux que ces conseils de quartier installés sous notre mandat soient poursuivis. Il faut cependant comprendre que la vie municipale est très complexe : il y a beaucoup d'acteurs à prendre en compte. Le temps individuel n'est pas le temps d'une ville. Dans ma réunion, les gens ont parlé de redynamiser la place Aragon. Mais il a été décidé depuis longtemps que cette place accueillerait le tramway : on ne pouvait pas engager d'autres opérations. Par contre, avec le futur chantier, il va y avoir des contraintes de circulation, et là, les habitants peuvent pointer du doigt les problèmes. Il faut qu'ils soient formés sur ces sujets, et informés des projets en cours.

LES HUIT PRÉSIDENTS ÉLUS

Huit présidents sur dix ont été élus. Ils seront, avec leurs vice-présidents, réunis lors d'une session en novembre, pour entériner une charte de fonctionnement commune. L'Agent Sarre et le Stade ont choisi de reporter l'élection de leur président à la prochaine séance. Ont été élus :

Quartier	Président	Vice-président
Fossés-Jean/Bouvier	Aurore Lequerre	Nicole Marliac
Vallées	Alexis Guerit	Catherine Bernard
Centre	Guillaume Malbert	Martine Antognazza
Petite Garenne	Yves Coscas	Dominique Frager
Henri Martin - Estienne d'Orves	Marie-Lise Vallée	Kamel Bouhaloufa
Charles de Gaulle	Estelle Idzik	Philippe Le Prevost
Grèves/Plateau	Benoît Vrancken	Noël Arcediano
Europe	Bernard Lucas	Aïssa Ben Braham

Nouvelle impulsion autour de l'intercommunalité

Plusieurs maires de la Boucle Nord ont été conviés le 3 octobre, pour évoquer le sujet de l'intercommunalité. Un premier débat prometteur.

VILLE



À l'Hôtel de ville, six communes ont lancé la réflexion sur l'intercommunalité.

Clichy, Asnières, Gennevilliers, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes, Villeneuve-la-Garenne : en tout, six communes proches de Colombes ont été invitées le 3 octobre en mairie, à l'initiative du maire, Philippe Sarre. Deux édiles s'étaient excusés par avance de leur absence : Philippe Juvin pour La Garenne-Colombes et Alain-Bernard Boulanger pour Ville-

neuve-la-Garenne. Pour justifier sa décision de convier tous ces élus, de couleurs politiques différentes, autour d'une même table, le maire a rappelé que de nombreux projets à vocation intercommunale fleurissaient sur la commune : la rénovation du stade Yves-du-Manoir, ou la prolongation de la ligne de tramway T2, entre autres, « n'ont pas pour vocation de servir uniquement aux Colombiens ».

UNE VOLONTÉ COMMUNE

Unir les forces d'un territoire de 350 000 habitants ne se fera pas en un jour. Malgré quelques réserves sur le processus à suivre, quelques avertissements sur les erreurs du passé à ne pas reproduire, les parties présentes ont convenu de la nécessité d'avancer ensemble sur ce projet, et de proposer des thèmes de coopération intercommunale. Une réunion de travail est d'ailleurs déjà fixée pour le mois de décembre. ■

SÉJOURS

Vacances de Noël

La ville propose aux 7-12 ans un nouvel an (du 27 décembre au 3 janvier) à Ristolas dans les Hautes-Alpes. Inscriptions en mairie au Service accueil, prévisions et prestations scolaires du 8 novembre au 6 décembre. ■



SPORT Le Racing metro à domicile



Voici le calendrier des prochains matchs du Racing à Yves-du-Manoir : le 15 novembre contre Oyonnax et le 29 novembre face à Albi à 18h30 (l'horaire est susceptible d'être modifié en cas de diffusion télévisée). ■

Plus d'infos sur racing-metro92.com

SANTÉ

Dépistage du cancer



Ne doutez plus de votre santé. Un dépistage systématique, tous les deux ans, du cancer du sein est recommandé pour les femmes âgées de 50 à 74 ans et colorectal pour toutes les personnes âgées de plus de 50 ans. En partenariat avec l'ADK 92, organisme mandaté par la direction générale de la Santé et l'Institut national du cancer, le centre municipal de santé (CMS) de Colombes relaie cette action et vous accueille sur rendez-vous à l'occasion de ses consultations. ■

CMS : 267 bis rue des Gros Grès
01 42 42 46 41 ou N° vert, ADK 92 :
0 800 800 444 — www.adk92.org

EN DIRECT DES ASSOS

La « Yogattitude »

L'association Yogattitude vous propose ses nouvelles activités : cours d'« HathaYoga », cure d'amaigrissement par la « digipuncture », massage « digirelax », massage sur chaise ergonomique, relaxation aux huiles ou encore réflexologie plantaire.

Yogattitude — centre de bien-être,
223 rue de Bellevue
www.yogattitude.fr

Défense des usagers

La confédération syndicale des familles de Colombes (CSF) anime des amicales de locataires et tient des permanences hebdomadaires d'information et de défense des consommateurs. À l'Escale Europe de 18h à 20h.

CSF — csf92@wanadoo.fr

L'école du dos

Le Comité départemental de prévention en kinésithérapie 92 organise des actions d'éducation à la santé : école du dos, école du stress, prévention des chutes chez les seniors... Prochains rendez-vous de l'école du dos les jeudis 13, 20 et 27 novembre de 19h30 à 21h30.

DPK92 - 33 avenue Henri Barbusse
01 47 82 77 50
www.kine92prevention.fr

Pupilles de la Nation

L'association nationale des pupilles de la nation, des orphelins de guerre ou du devoir, recherche les pupilles de la nation des Hauts-de-Seine, afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches.

01 46 03 93 42 — 06 80 66 87 97

Centre Nature

Au programme du centre Nature : le 15 novembre à 9 h, cueillette de champignons. Le 16 à 14h30, conférence-projection autour du film « Les Marmottes ». Le samedi 22, circuit « Jardins et trottoirs ». Le 23 à 15h, démonstration sur le thème « Les jardinières en hiver ». Enfin, le 30 novembre, toujours à 15 h, conférence sur les « Coléoptères adéphages de France, de plaine et des montagnes ».

Au Centre Nature de Colombes,
16 rue Solférino, 01 42 42 53 95.
<http://centrenature.fr>

Des insectes au service du jardinier

Le centre horticole municipal a engagé, pour enrayer les invasions d'insectes ravageurs, une « lutte biologique » novatrice. Un traitement naturel qui a démontré son efficacité.

ENVIRONNEMENT



Les auxiliaires utilisés dans la lutte contre les insectes ravageurs sont déposés en amont des cultures. Les plantes sont ainsi préservées de manière plus naturelle.

Les serres du centre horticole renferment un trésor jalousement veillé : le fleurissement de Colombes serait impossible, sans les 150 000 plantes produites annuellement par le centre qui viennent fleurir les massifs des squares, des écoles, et bien sûr de la place de la mairie. En 2008, et pour la première fois, le centre a mis en pratique les préceptes de la PBI, ou Protection Biologique Intégrée, pour protéger ses cultures des insectes ravageurs.

DES INSECTES LÂCHÉS PAR MILLIERS

C'est dans la plus récente des serres, qui s'étend sur 600 m², qu'a été expérimenté en amont, dès le début du printemps, ce traitement à la fois préventif et curatif. Pour éviter d'utiliser des produits phyto-

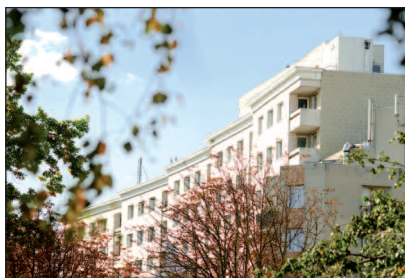
sanitaires, nuisibles à l'environnement, les deux employés du centre ont introduit dans leurs fleurs des auxiliaires prédateurs, aux noms barbares : encarsia formosa, aphydus colemani, ou encore amblyseius cucumeris. Des insectes, donc, lâchés par milliers pour « réguler » les invasions observées. « Dans certains cas, les auxiliaires ne suffisent pas pour enrayer une invasion, de chenilles par exemple. Nous pouvons alors utiliser des bactéries naturelles, des produits phytosanitaires "compatibles" qui respectent les auxiliaires mis en place », explique-t-on au centre horticole. Pour une première tentative, la PBI s'est avérée efficace, même si cette année, la serre a été plutôt épargnée par les invasions. Dans sa volonté de suivre la voie du développement durable, la ville a effectué plusieurs essais dans un espace vert municipal. ■

Réhabilitation en vue rue d'Estienne d'Orves

URBANISME

Cinq tours de la rue d'Estienne d'Orves, propriété de Colombes Habitat Public, vont faire l'objet d'une réhabilitation. La concertation locative a débuté par une présentation commune aux cinq amicales, puis celles, successives, aux locataires des cinq immeubles, situés au 14, 30, 32, 24 et 62. Viendra ensuite le moment de préciser le programme de travaux en fonction du souhait des locataires de chaque bâtiment et d'évaluer les évolutions individuelles des loyers en prenant en compte le nouveau calcul de l'APL et la diminution des charges liées à la baisse de consommation d'énergie

pour le chauffage. Le démarrage de ces travaux portant sur 368 logements est envisagé au second semestre 2010, pour une durée de 12 à 14 mois par immeuble. ■



Une charte pour soutenir la biodiversité



Centre Nature : lieu où l'on sensibilise déjà à l'environnement.

Lors de la dernière séance de conseil municipal, la ville de Colombes a mis en avant sa volonté de soutenir le développement durable sur son territoire. Le maire Philippe Sarre a en effet signé la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels, un document élaboré par la Région Ile-de-France qui se présente comme un guide de bonnes pratiques dans ce domaine primordial : préservation du patrimoine naturel, intégration du principe de biodiversité dans l'aménagement du territoire, soutien de l'éducation et de la formation... Cette charte, la municipalité l'applique déjà dans plusieurs domaines, notamment en matière d'éducation, avec la coulée Verte et le centre Nature, et de gestion différenciée.

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC

La signature de cette charte implique la réalisation d'un diagnostic pour toutes ces initiatives, qui à terme pourront être soutenues financièrement par le conseil régional. ■

BALLE DE MATCH AU COLOMBES TENNIS CLUB



Venez assister aux finales du tournoi open du Tennis club de Colombes sur les courts du complexe sportif de l'Île-Marante, le dimanche 9 novembre à partir de 14h.

CTC — 01 47 85 92 35 ou 01 47 84 22 11.



L'eau dans tous ses états

SANTÉ

Le sourire s'est lu sur le visage de tous les enfants présents au forum prévention santé d'octobre, intitulé : « *L'eau c'est la santé, prenez-en soin* ». Destiné au public le plus large, l'événement organisé au Tapis Rouge a rassemblé

dans un même lieu associations comme Partageons la science, services municipaux et représentants du SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne). Le développement durable était au cœur des animations, proposées à la fois sur un mode ludique et pédagogique, au travers d'ateliers interactifs, d'expositions et de démonstrations pratiques.

Une bonne manière de comprendre l'importance de l'eau dans notre environnement quotidien, et un bon avant-goût « *de ce à quoi ressemblera la Cité de l'Eau, en plus grand et dans un endroit historique* », a précisé lors de son passage Jean Pénichon, le président de ce projet éducatif initié par le SIAAP, dont l'ouverture est prévue en 2011, mais qui propose déjà plusieurs ateliers pour les élèves de classe élémentaire (voir notre édition précédente). ■



Les principes d'hygiène expliqués aux enfants.

EN DIRECT DU T2

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Des travaux de voirie sont nécessaires avant que ne soit lancé le grand projet de la ligne du tramway T2. Ils pourront entraîner pour les riverains des nuisances. Néanmoins, toutes les précautions seront prises pour minimiser l'impact de ces travaux.

Le calendrier :

Jusqu'au 19 novembre

Travaux boulevard Charles-de-Gaulle dans le sens La Défense-Bezons entre la rue des Gros-Grès et la rue Gabriel Péri.

Restrictions : le couloir de bus sera neutralisé. Stationnement et arrêt interdits.

Jusqu'au 21 novembre

Travaux boulevard Charles-de-Gaulle entre la rue des Côtes d'Auty et les rues Allende et de Sartrouville. **Restrictions :**

Stationnement et arrêt interdits. Dévoisement des réseaux EDF dans le sens Bezons — La Défense :

- Entre les rues d'Estienne d'Orves et du Débarcadère. **Restrictions :** le couloir de bus sera neutralisé entre 9h30 et 16h.

- Entre les rues Pierre Brossolette et d'Estiennes d'Orves. **Restrictions :** le couloir de bus sera neutralisé et la contre-allée sera interdite à la circulation entre 10h et 16h30. Stationnement et arrêt interdits au droit et en face des numéros 10 à 32 et 1 à 11 du boulevard Charles-de-Gaulle.

Jusqu'au 28 novembre

Travaux boulevard Charles-de-Gaulle. **Restrictions :** le tourne à gauche de la place de Belgique, en direction de la rue du Débarcadère sera fermé. Déviation rue d'Estienne d'Orves. Rue du Débarcadère : la voie de bus sera neutralisée. Stationnement et arrêt interdits.

Jusqu'au 19 décembre

Travaux boulevard Charles-de-Gaulle dans le sens Bezons — la Défense entre la rue des Gros Grès et la rue de la Cerisaie.

Restrictions : la contre-allée sera ponctuellement interdite à la circulation. Stationnement et arrêt interdits.

ÉDUCATION Étudiants solidaires

Pas de quartier pour les inégalités. À Colombes, dans le cadre du dispositif de Réussite éducative de la ville, l'AFEV recherche des étudiants bénévoles souhaitant s'investir, deux heures par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire, dans une action d'accompagnement à la scolarité auprès de jeunes collégiens en difficulté. En effet, selon les chiffres de l'association : 15 % des enfants scolarisés rentrent en 6^e avec de grandes difficultés et 20 % n'ont aucune qualification ou diplôme. Des chiffres alarmants qui ont conduit l'AFEV à mobiliser dans plus de 180 villes de France, près de 7 000 étudiants. Alors pourquoi pas vous. ■

AFEV — www.afev.org, 01 47 56 13 76 ou 06 71 70 61 68, par mail : melanie.giraud@afev.org.

JEUNESSE Le BIJ, c'est possible

En organisant au Tapis Rouge, sa « journée de l'initiative », le Bureau information jeunesse de Colombes (BIJ) se fait une nouvelle fois le relais des dispositifs publics d'aide à projets en direction des 18-30 ans. Documentaire en zone protégée, 4L Trophy ou encore périple à vélo dans le pays Basque... cette année encore huit actions originales, qu'elles soient humanitaires, culturelles ou sportives, ont reçu le soutien du BIJ. Rencontrez le 26 novembre prochain de 9h à 19h les protagonistes de ces aventures citoyennes et humaines et découvrez leur projet à travers une exposition condensant photos et témoignages. ■

BIJ, 6 rue du 11-Novembre, tél. : 01 47 60 82 60, bijecolombes@yahoo.fr

À fêter avec modération

Il est arrivé ! En partenariat avec le GCNS (Groupement des commerçants non sédentaires), le marché du Centre fête l'arrivée du Beaujolais. Rendez-vous, place du Forum, le dimanche 23 novembre de 9h à 13h. Nombreux lots à gagner. ■

Les auditions d'« À Croche Chœur »



La chorale « À Croche Chœur » du conservatoire de Colombes recrute. Afin de constituer ses deux groupes de chorale (8-10 ans et 11 ans et plus), « À Croche Chœur » organise une audition le mercredi 19 novembre à partir de 15h au conservatoire de musique et de danse de Colombes. ■

Conservatoire de musique et de danse de Colombes — 25 rue de la reine Henriette — 01 47 85 65 59.

Conseil municipal

Prochain conseil municipal le 11 décembre à 19h30.



17 octobre 1961 devoir de mémoire

Pour la première fois, la ville a donné un caractère officiel aux événements dramatiques du 17 octobre 1961.

COMMÉMORATION



Saad Absi, témoin des événements du 17 octobre 1961, a fait un long et poignant témoignage lors de la cérémonie.

À u pont de Bezons, depuis plusieurs années, les associations et amicales algériennes ainsi que certains groupes et partis politiques, commémorent la journée du 17 octobre 1961 (lire encadré) de leur propre initiative. Pour la première fois, la municipalité de Colombes a décidé de donner un visage plus officiel à ce triste anniversaire, en dévoilant une plaque commémorative* sur ce lieu où plusieurs corps ont été repêchés dans les journées qui ont suivi le 17 octobre. Beaucoup de monde, beaucoup d'émotion à travers un long témoignage poignant... Un moment pour se remémorer ce qui a été longtemps, comme l'a rappelé le maire Philippe Sarre : « un véritable déni de l'histoire ». ■

* Elle sera installée après la fin des travaux du pont de Bezons.

LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE

En pleine guerre d'Algérie, les manifestants convergent par milliers vers le centre de Paris. Les consignes sont strictes, la manifestation organisée par le FLN – non autorisée par le Préfet de Police, Maurice Papon – est pacifique (l'ordre a été donné pour qu'aucun manifestant ne porte ce qui pourrait ressembler à une arme). Les manifestants, venus de la banlieue et de ses bidonvilles, protestent contre le couvre-feu décrété pour les « Français musulmans d'Algérie », comme on les appelle alors. La réaction des forces de l'ordre est d'une violence extrême, les rafles généralisées. Bilan officiel : 2 morts. La réalité est toute autre. Les travaux menés par des historiens comme Jean-Luc Einaudi comptabilisent plus d'une centaine de morts. Les chiffres réels sont sans doute plus importants mais ne seront jamais connus tant le pouvoir de l'époque a su imposer le silence sur ces événements qui demeurent une tâche indélébile sur l'histoire de notre République.

Pour en savoir plus : *La bataille de Paris*, par Jean-Luc Einaudi, Poche Octobre 1961, un massacre à Paris, par Jean-Luc Einaudi, Fayard.

Bientôt une nouvelle adresse pour les Restos

SOLIDARITÉ



L'hiver approche, comme tous les ans, des milliers de bénévoles des Restos du Cœur vont s'activer dans tout l'hexagone pour aider des personnes en grande difficulté. Précarité, baisse du pouvoir d'achat des ménages... cette 24^e campagne nous rappelle malheureusement que la pauvreté ne cesse d'augmenter et qu'ils seront encore nombreux cet hiver à faire appel aux Restos.

L'ESPOIR RENAÎT

Malgré la crise et les difficultés, l'espoir renaît cependant à Colombes pour les bénévoles de l'association. Leur « juste » combat va enfin connaître une issue favorable : ils vont quitter au premier trimestre 2009 leurs locaux insalubres du 210 de la rue des Renouillers pour s'installer au 133 rue Gabriel Péri, lieu jusque-là occupé par l'espace Ados. Un déménagement qui aujourd'hui satisfait tout le monde. Pourtant, il y a encore quelques semaines, le dossier des Restos était dans l'impasse. La solution

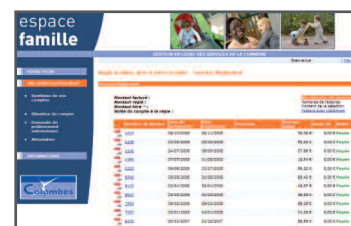
du parking Charles Péguy écartée par la ville, en raison de conditions d'accueil indignes, une nouvelle option avait été récemment soumise à concertation. Malheureusement, l'installation des Restos au marché Marceau, d'abord envisagée par la municipalité, a essuyé un refus de la part d'une majorité de riverains de la place du marché. Une nouvelle péripétie qui aboutira finalement après accord des bénévoles de l'association, au choix de la rue Gabriel Péri. Le cœur a parlé. ■

CAMPAGNE D'HIVER

La campagne d'hiver des Restos débutera en décembre. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire de l'association peuvent s'inscrire les 17, 18, 20, 21, 24, 25, et 27 novembre de 9h à 11h30. Par ailleurs, les Restos du cœur recherchent activement de nouveaux volontaires. Contactez-les à l'antenne colombienne au 210 de la rue des Renouillers (pendant les inscriptions) ou par téléphone au 01 42 42 86 16.

Payez vos factures en ligne

WEB



Finis, les chèques, les enveloppes, les timbres et les déplacements à la mairie. Le portail famille de la ville de Colombes a ouvert ses portes virtuelles sur Internet... Vous y trouverez les récapitulatifs de l'ensemble des factures (restauration scolaire, centre loisirs...) et le moyen de les payer en ligne avec votre carte bleue. Rendez-vous sur <http://portail-famille.colombes.fr> muni de votre code famille que vous trouverez sur votre dernière facture.



Le Hublot s'invite chez vous

CULTURE



Un concert dans votre immeuble ? Pourquoi pas ?

Une troupe de théâtre dans votre salon, un concert dans votre hall d'immeuble : l'idée peut paraître saugrenue, et pourtant, grâce aux spectacles à domicile du théâtre du Hublot, à Colombes, c'est une réalité !

Pour la quatrième saison consécutive, Colombes Habitat Public et le Hublot s'associent pour permettre aux locataires des logements sociaux de la ville mais aussi à certains résidents de pavillons d'accueillir gratuitement à domicile des spectacles habituellement programmés sur la scène du théâtre de la rue Félix Faure. « L'objectif de l'opération, explique Véronique Widock, présidente de l'association Le Hublot, c'est de faire découvrir le spectacle vivant au plus grand nombre en favorisant la convivialité et les rencontres entre voisins ».

UNE QUARANTAINE DE REPRÉSENTATIONS EN 2007

Adaptées à l'espace souvent réduit d'un appartement, les représentations ne durent en général pas plus de 45 minutes, le temps de se plonger dans l'univers artistique de ces visiteurs du soir un peu particuliers.

Quant à l'organisation de la soirée, rien de plus simple. Après avoir pris contact avec l'équipe du Hublot, le locataire « invitant » n'a plus qu'à convier le maximum de public (voisins, gardiens, commerçants du quartier...).

Expérimentée pour la première fois à Colombes en 2005, l'opération connaît depuis un vif succès. L'an dernier, une quarantaine de représentations à domicile ont été programmées sur le territoire de la ville, dont 29 en partenariat direct avec Colombes habitat public. ■

Théâtre du Hublot, 87 rue Félix Faure — 01 47 60 10 33 ou Colombes habitat public — 01 41 19 14 40.

SPORT

Des championnes de France de karaté



Le Karaté club de Colombes vit une année faste. Pour la troisième année consécutive, l'équipe féminine emmenée par Rafika Dahklaoui, Sonia Fromager, Sabrina Aimene et Nathisha Fernando, a remporté la Coupe de France de Karaté-combat lors de la compétition qui s'est déroulée les 18 et 19 octobre à Boulogne. De quoi rendre fiers les entraîneurs Gilles Cherdieu et Daridge Brahmi. Mais le club brille aussi de l'autre côté du tatami, puisque deux des professeurs du club, Antonio Guerrero et Madani Haldjam ont été reçus à l'examen de juge national combat. ■

Pour une « autre économie »

SOLIDARITÉ

Le mois d'octobre a été marqué par la semaine nationale de l'Épargne Solidaire, à laquelle la ville de Colombes a pris part à travers trois après-midis de débats. La crise actuelle a amené les participants à ouvrir la discussion sur le thème plus global de l'économie sociale et solidaire. Une réalité encore peu connue du grand public, mais qui se pose déjà comme une solution d'avenir. L'occasion de revenir sur le sujet, avec Frédéric-Farid Sarkis. ■



INTERVIEW



Frédéric-Farid Sarkis, conseiller municipal chargé de l'Économie sociale et solidaire.

Votre secteur d'intervention n'existait pas dans les précédentes mandatures. En quoi consiste-t-il ?

On regroupe sous ce terme tout un pan de l'activité économique qui n'est ni une entreprise capitaliste dont la motivation principale reste le profit maximum avec les effets pervers que l'on connaît, ni une entreprise publique puisqu'elle relève du secteur privé et peut proposer des produits et services. Il s'agit en général d'associations ou de coopératives ayant une utilité soit environnementale soit sociale.

Cette économie-là n'existait pas auparavant à Colombes ?

Il y a quelques structures dans le secteur de l'insertion professionnelle, dans le bâtiment ou dans la restauration. Cependant, le nombre de structures relevant de cette économie est encore très restreint.

Comment faire pour développer les activités de l'Économie Sociale et Solidaire ?

Pour créer une vraie économie locale, il faut faire vivre un réseau suffisant sur la ville afin d'assurer la viabilité économique de ce secteur. La mairie s'est donc impliquée avec plusieurs structures et associations pour participer à la semaine de l'Épargne solidaire et permettre une synergie entre acteurs et porteurs de projets.

Y a-t-il des projets d'Économie Sociale et Solidaire en cours de réalisation ?

De nombreux projets sont à l'étude, qu'il s'agisse de créer un « café citoyen » ou des ressourceries (vélos, meubles, recyclage des déchets). Mais pour que l'Économie Sociale et Solidaire devienne réalité, il faut d'abord un engagement citoyen et une visibilité pour cette « autre économie ».

ACTUALITÉS

MOSAÏQUE | N°2 | NOVEMBRE 2008

Visites de quartiers de l'échange au progrès

Donner la parole aux habitants, améliorer leur quotidien : le déplacement du maire dans les quartiers se déroule en deux phases, l'une technique et l'autre publique. Le but : faire vivre la démocratie de proximité.

QUELQUES RÉALISATIONS DE LA VILLE À LA LOUPE

Des Grèves à l'avenue Catherine, en passant par la rue d'Estiennes d'Orves ou le passage Jacques Prévert, voici désormais ciblées à une rue, à une cité, à un lieu, quelques-unes des actions et réalisations mises en œuvre par la ville depuis l'instauration des visites de quartiers par le maire.



17

C'est le nombre de quartiers ou lieux qui ont fait l'objet de visites techniques et de rencontres avec les habitants depuis mai dernier (représentés sur le plan ci-dessus par une pastille bleue).

1 GRÈVES

Retrait des plots gênant la circulation rue Charles Péguy.

2 COLOMBES EST

Fermeture de l'accès à la cité, boulevard Charles de Gaulle pour éviter les stationnements abusifs. Révision des tarifs des places du parking de l'OPAC.

3 PLACE ARAGON

Nettoyage quotidien de la place. Réflexion sur l'état et l'ouverture du parking souterrain.

4 RUE DES GROS-GRÈS

Enlèvement des véhicules stationnés devant le collège afin de sécuriser la traversée de la rue pour les piétons.

5 30 RUE D'ESTIENNES D'ORVES

Mise en place de « chicanes » pour limiter l'accès des voitures et des motos. Réfection des espaces verts.

6 PASSAGE JACQUES PRÉVERT

Sécurisation de l'accès au passage Prévert afin d'éviter les stationnements sauvages. Sécurisation de la place et enlèvement des véhicules, rue Halphen. Réflexion sur le stationnement aux abords de l'église.

7 AVENUE CATHERINE

Enlèvement des dépôts sauvages.

8 PLACE JEAN-JAURÈS

Réflexion sur le stationnement et l'accès du parking de Colombes Habitat Public ainsi que sur les places de livraison. Débat sur la création de ralentisseurs, rue Jean-Jaurès.

À l'écoute des habitants

Les visites de quartiers se poursuivent tous les mardis. Dans chaque zone urbaine, les préoccupations quotidiennes ne manquent pas.



Le maire prend connaissance des difficultés de circulation auprès des habitants de la cité Malraux.

Ce jour-là, le maire rencontre les habitants de la Résidence Malraux et de la rue Buffon, dans le quartier Charles de Gaulle. Comme pour chaque visite hebdomadaire, l'endroit a été choisi par la municipalité en réaction aux lettres qu'envoient les administrés. La sélection tient aussi compte du nombre de visites à laquelle a eu droit la dite zone, le tout dans un souci d'équité et d'efficacité. À l'heure dite, des habitants de tous âges, de toutes professions, sont au rendez-vous pour une discussion à chaque fois animée, et le plus souvent productive.

LE STATIONNEMENT, UN PROBLÈME RÉCURRENT

La Résidence Malraux, située près du cimetière, est ainsi confrontée comme de nombreux autres quartiers colombiens, au problème du manque de stationnement. Une nouvelle résidence bâtie de l'autre côté de la rue Cerisaie, une nouvelle crèche bientôt ouverte, et la circulation toujours plus importante autour du cimetière ont transformé les rues en goulot d'étranglement. Intolérable pour Kellermann, habitant de longue date de la rue Buffon : *« la seule réponse qu'on nous donne, c'est de faire des parkings souterrains, ça ne peut pas tout résoudre »*. Le maire rétorque : *« c'est un problème sensible pour Colombes, pour toute la région en fait. On peut l'atténuer mais pas l'éliminer complètement »*. Le constat n'empêche pas le premier élu de se montrer ferme en voyant la rue Cerisaie remplie de voitures en double file : *« ça, ça ne peut plus durer »*. L'observation et la conversation amènent ainsi, en ce jour d'octobre, à décider de la mise en place d'une étude sur la circulation. Un exemple parmi tant d'autres de la pertinence de ces visites hebdomadaires, aussi méticuleuses qu'importantes pour l'amélioration de la vie des Colombiens. ■

Le temps du diagnostic

Autour du maire, les services de la propreté et des espaces verts, la police municipale, une responsable de la GUP (gestion urbaine de proximité) mais aussi deux représentants de la copropriété de la « Pagode », immeuble enserrant la place du marché du centre... Il est 8h30, place Henri

Neveu, la visite « technique » peut débuter. Et ce qui frappe, de prime abord, c'est la vétusté des équipements. Après consultation des membres de la copropriété, Philippe Sarre et son équipe s'engagent à lancer très rapidement de petits travaux de rénovation et d'aménagement (remise en peinture, suppression d'un bac à sable inutilisé, redéfinition des espaces verts...).

DIX JOURS AVANT D'ÉCHANGER

Quant aux problèmes d'accessibilité et de sécurisation du lieu, ils sont évoqués bien sûr, mais tous s'accordent à dire que les solutions doivent être étudiées dans le cadre du projet de réhabilitation du marché du centre, qui sera prochainement soumis à concertation. Un sujet qui, très certainement, sera évoqué avec les riverains à l'occasion cette fois de la visite du maire dans le quartier, dont le rendez-vous est programmé, comme à chaque fois, dix jours après la rencontre technique. Rendez-vous est pris. ■



Le Patio de la Pagode, place Henri-Neveu avant son réaménagement.

À NOTER

CALENDRIER DES VISITES

Les visites dans les quartiers se poursuivent cet hiver, rendez-vous le mardi entre 17h30 et 19h.

NOVEMBRE

le 13 : (exceptionnellement le jeudi) : rue des Voies du Bois et rue Saint-Exupéry
le 25 : rue René-Aperre et avenue Victoire

DÉCEMBRE

le 2 : rue Youri-Gagarine et rue d'Athènes
le 9 : au 500 rue Gabriel-Péri

Commerces de bouche : objectif zéro défaut

La ville de Colombes compte près de 300 commerces de bouche. Tous ont depuis 2004 été contrôlés par le service municipal hygiène-santé. Des visites accompagnées d'un travail de formation qui ont fait baisser le nombre d'infractions.



Un jour par semaine, les inspecteurs du SCHS se rendent dans les commerces pour des contrôles méticuleux et productifs.

En grands gastronomes, les Français attachent une importance toute particulière à leurs commerces de proximité, du bon petit restaurant à la fidèle boulangerie. Ces commerces de bouche font l'objet d'une vigilance toute particulière puisque l'Union Européenne, l'État, le département et les communes leur imposent des réglementations strictes.

Avant 2004, les inspecteurs du service municipal hygiène-santé (SCHS) de Colombes ne faisaient appliquer ces règlements que suite à un signalement d'un habitant déposé auprès de leur service.

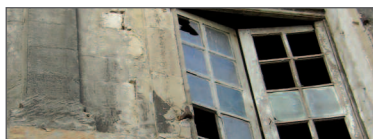
Mais depuis quatre ans, le SCHS procède à un contrôle systématique de ces établissements dits de 5^e catégorie, en d'autres termes les commerces de bouche n'accueillant pas plus de 200 personnes. Boulangerie, boucherie, restaurant : sur Colombes, ils sont presque 300 à devoir se soumettre aux visites de contrôle. « Nous fonctionnons par secteur », explique Najoie Zirari, responsable du SCHS de Colombes. « Chacun d'entre eux dépend d'un inspecteur des services, qui se déplace systématiquement en binôme une fois par semaine. Nous faisons les contrôles soit à l'ouverture d'un établissement, soit lors d'un changement de propriétaire, ou pour le

contrôle réglementaire, selon un planning pré-établi. Les contrôles peuvent aussi être décidés suite à des signalements d'administrés, ou pour ce qu'on appelle un suivi de chantier. »

UN RÔLE DE CONSEIL PRIMORDIAL

Mais, dans les faits, que contrôle l'inspecteur ? L'hygiène des produits, la propreté du local, le stockage des déchets, les tenues du personnel, les équipements, l'alimentation en eau, la sécurité incendie, etc. Une fois sur place, les inspecteurs ne laissent rien passer. Rares sont les établissements qui ressortent d'un contrôle avec la mention « zéro défaut ». « Quand on dépasse la douzaine d'infractions, cela commence à être conséquent », précise Najoie Zirari. Le plus souvent, les inspecteurs constatent des manquements dans la propreté de l'espace de travail, dans le datage ou le stockage des aliments. Assermentés, ils peuvent dresser des PV, et engager une procédure de fermeture. Toutefois, la répression n'est pas la seule casquette portée par le SCHS. La formation, qu'elle soit obligatoire (hygiène alimentaire) ou dispensée par le service lui-même, aide à rappeler les règles d'usage et les évolutions des codes d'hygiène aux commerçants. Ce double rôle porte de plus en plus ses fruits : en quatre ans, le nombre d'infractions constatées dans un commerce de bouche colombien a baissé de 35 %. ■

EXEMPLES D'AUTRES MISSIONS DU SCHS



Logement insalubre : les inspecteurs sont habilités à déclarer toute forme d'habitat insalubre. Le SCHS intervient dans des opérations de prévention du saturnisme (intoxication par le plomb) et d'intoxication au monoxyde de carbone.



Qualité des eaux : le SCHS informe les exploitants et surveille la qualité de l'eau potable, et des eaux des piscines, notamment pour prévenir les risques d'épidémie de légionellose.



Nuisances sonores : le SCHS est habilité à conduire des études acoustiques, résultant de plaintes déposées en mairie. Il conseille également en interne les services municipaux.

CHIFFRES CLEFS

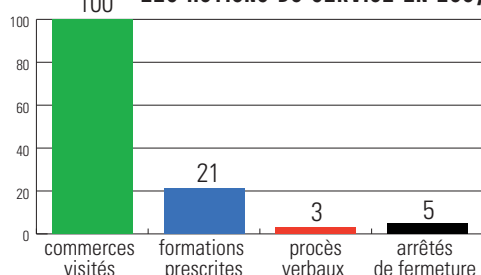
1500 € C'est le montant à payer par le commerçant pour chaque procès-verbal. Ces derniers ne sont dressés qu'en cas d'infraction grave relevée durant le contrôle.

100 C'est, en moyenne, le nombre de commerces de bouches contrôlés chaque année par le service hygiène santé, soit près d'un tiers du total. Chaque établissement est contrôlé au moins une fois tous les deux ans et demi.

9 C'est en moyenne le nombre d'infractions relevées durant un contrôle de commerce de bouche. Chaque établissement dispose suite à la visite de 30 jours pour effectuer les travaux adaptés.

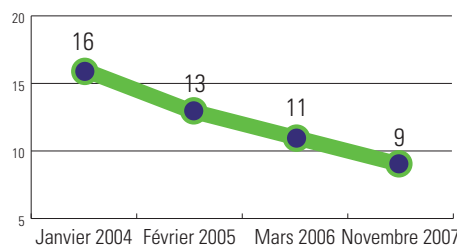
UNE NETTE BAISSÉ DES INFRACTIONS

LES ACTIONS DU SERVICE EN 2007



Le nombre de commerces visités par an reste stable. Preuve des progrès effectués par les commerçants, les contrôleurs ont prescrit moins de formations en 2007 qu'en 2006 (21 contre 33).

MOYENNE D'INFRACTIONS PAR COMMERCE



Le nombre d'infractions recensées en moyenne par établissement chaque année baisse inexorablement depuis 2004, preuve de l'efficacité du système de contrôles mis en place à Colombes.

INTERVIEW

«Les commerçants savent que nous travaillons avec eux, pour eux»



Laetitia Quérin,
inspectrice de salubrité au service communal hygiène santé.

Combien de points vérifiez-vous lors d'une visite de contrôle ?

51 infractions sont répertoriées. En dehors de ces points, nous avons des recommandations, qui sont des émanations du code de la santé publique, de l'arrêté du 9 mai 1995, et de la nouvelle réglementation européenne. Elles touchent à des points particuliers : la réutilisation des emballages usagés, le lavage des tenues de travail, etc.

Quels problèmes rencontrez-vous durant les visites ?

Souvent les commerçants ne savent pas qu'ils sont obligés de suivre une formation hygiène alimentaire. Ils ne savent pas non plus qu'ils ont droit à des subventions. Leurs cotisations leur permettent de pouvoir suivre ces formations. Elles sont efficaces, mais ce n'est jamais suffisant. Nous connaissons désormais bien chacun des commerces. Il y a donc moins d'infractions, mais il faut toujours continuer : les commerçants ont constamment la tête dans le guidon, et il y a certaines erreurs dont ils ne se rendent plus compte au quotidien.

Ces contrôles ne sont donc pas uniquement répressifs...

Lorsqu'on a commencé les contrôles systématiques, on fonctionnait en binôme avec la police municipale. La volonté était d'asseoir notre présence sur la commune, et faire comprendre aux commerçants que c'était quelque chose de sérieux : nous sommes habilités à dresser des constats, mais aussi des procès-verbaux, et des procédures de fermeture. Dans la majorité des cas, cela se passait bien. Parfois, non. Maintenant les commerçants nous connaissent : ils savent que nous travaillons avec eux, et pour eux. Nous avons ainsi organisé deux réunions d'information avec les commerçants, sur les nouvelles normes européennes d'hygiène : il n'y avait pas de côté répressif, c'était de l'information pure.

Qu'est-ce que la réglementation européenne implique pour le commerçant ?

C'est au commerçant de démontrer la qualité de sa prestation, que ses denrées sont bien stockées, que tout est à température... En cas d'intoxication alimentaire, il y a une recherche de la DDASS chez le commerçant et dès lors, c'est à lui de prouver que le produit vendu répond aux normes. S'il n'y a pas de traçabilité, c'est lui le responsable.

EN BREF

SOYEZ OBSERVATEURS

Depuis l'instauration des contrôles systématiques, le nombre de signalements par les habitants a tendance à baisser, mais il est utile de savoir que lorsqu'un client observe un mode de conduite ou une irrégularité flagrante dans un établissement de restauration, il peut en référer auprès de l'autorité compétente. Certaines règles élémentaires peuvent être observées : présence d'un point d'eau dédié aux employés manipulant les aliments, plan de travail dégagé de tout élément susceptible d'apporter des bactéries, tenues appropriées... Si l'établissement est trop chaud pour votre confort, c'est également anormal. Alors, soyez observateurs.

Pour toute information, déclaration ou demande de renseignements, le Service municipal hygiène-santé est à la disposition du public au 01 47 60 81 21.

DOSSIER



Construisons l'avenir

Avec l'ouverture en décembre des « assises pour une ville écologique », Colombes officialise son engagement dans l'élaboration d'un Agenda 21. Un programme d'actions locales pour le 21^e siècle en matière de développement durable, dont la réussite repose sur la concertation avec les habitants.

Changements climatiques, perte de la diversité écologique, pollution, augmentation des déchets, inégalités entre les continents et dans nos sociétés, surexploitation des ressources naturelles... nos modes de vie actuels entraînent de nombreux dérèglements qui se répercutent sur l'ensemble de la planète. Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? Devant ce constat, Colombes propose une mobilisation de chacun pour construire un monde plus responsable et plus solidaire.

LE RÔLE MOTEUR des collectivités

Le sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992 parie sur le rôle moteur des collectivités territoriales dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable. L'Agenda 21 local est un programme

d'actions qui définit des objectifs et des moyens de mise en œuvre du développement durable sur un territoire.

DU DIAGNOSTIC à la rédaction

Un premier diagnostic a été mené sur le territoire de Colombes. Son but : dresser un état des lieux des atouts et des faiblesses de la ville en matière de développement durable. Le lancement en décembre des « Assises pour une ville écologique » ouvrira une étape de concertation faisant participer tous les acteurs de la ville : conseils de quartier, habitants, partenaires économiques et institutionnels. Mobilité et transports durables, urbanisme et habitat durable, environnement et cadre de vie, économie responsable et durable, territoire et solidarité mais aussi gouvernance et administration éco-responsable : six axes de

réflexion conduiront les débats. Suite aux ateliers thématiques, un livre blanc sera produit en mars prochain avant que ne soit enfin élaboré à la veille de l'été 2009 le futur Agenda 21 de Colombes.

LE CDD assure le suivi

Un groupe de réflexion assurera le suivi et l'animation de l'Agenda 21. Ce « Conseil du développement durable » approuvé lors du conseil municipal du 23 octobre dernier sera composé de membres élus ou désignés des six collèges représentant les acteurs de l'aménagement du territoire : élus, institutionnels, entrepreneurs, associations et personnalités qualifiées, conseils de quartier mais aussi communes limitrophes. Ce comité devra conseiller, orienter ou suggérer des pistes d'actions à inscrire dans le futur Agenda 21. ■

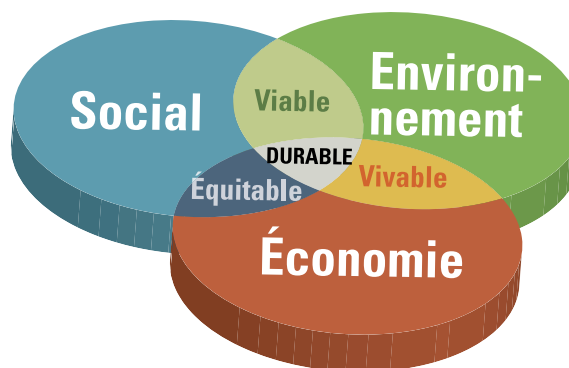


REPÈRES

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Rapport Brundtland — Nations Unies — 1987.



Le développement durable se situe au carrefour du développement économique, du progrès social et de la préservation de l'environnement.

LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'où vient le nom Agenda 21

L'Agenda 21 trouve son origine au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro au cours duquel, en 1992, 178 pays ont adopté un plan d'actions global pour le 21^e siècle en faveur du développement durable intitulé de ce fait « Agenda 21 ». Dans l'article 28 de ce document, le rôle des collectivités locales est mis en avant pour déployer à leur niveau un Agenda 21.

L'Agenda 21 sur Internet

www.ademe.fr

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

www.ecologie.gouv.fr

Ministère de l'écologie.

www.agora21.org

Site du développement durable.

areneidf.org

Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies.

www.colombes.fr

Site de la ville de Colombes.

DE JANVIER À MAI 2008

Diagnostic du territoire

1^{ER} DÉCEMBRE 2008

Ouverture des assises

DU 8 AU 12 DÉCEMBRE 2008

Premiers ateliers thématiques

FÉVRIER 2009

Seconds ateliers thématiques

MARS 2009

Production du livre blanc

JUIN 2009

Adoption de l'Agenda 21 Colombien



Diagnostic territorial : engager des pistes de réflexion

Première étape, avant la rédaction de l'Agenda 21, un diagnostic territorial a été mené sur le territoire de colombien. Son but : dresser un état des lieux des atouts et des faiblesses de la ville en matière de développement durable.

En voici les principaux résultats.

MOBILITÉ et transports durables

Les plus

Avec 4 gares SNCF et 16 lignes de bus, Colombes dispose d'un réseau de transport en commun moderne et développé. L'arrivée prochaine du tramway constituera un nouvel atout fort pour la ville.

Avec 14 km de réseau vert et sept zones 30, la ville possède déjà des avantages en matière de déplacements doux. Ces équipements nécessitent néanmoins d'être améliorés et développés.

Les moins

Le véhicule individuel occupe encore une très large place dans les modes de déplacement sur Colombes. Par ailleurs, certains quartiers souffrent d'importants déficits en matière de places de stationnement. Une réflexion doit être engagée sur la place de la voiture dans la ville.

URBANISME et habitat durable

Les plus

Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) concernant les secteurs des Vallées/Brossolette et du Plateau Colbert et trois projets de rénovation urbaine (ANRU) sont actuellement en cours sur le territoire de la ville. Des programmes qui dans leur cahier des charges répondent aux principes de développement durable.

Autre atout de Colombes, son centre-ville qui, clairement identifié et reconnu par ses habitants, permet d'assurer une mixité de toutes les populations à travers sa vocation d'espace de rencontres et d'échanges.

Les moins

La zone pavillonnaire de Colombes abrite de nombreux logements anciens (antérieurs à 1948) aux performances énergétiques moyennes



La Coulée verte est répertoriée au schéma directeur départemental des espaces naturels sensibles.

ou faibles. Se pose la question de la réhabilitation et de son coût pour leurs occupants.

Autre problématique, la forte dualité qui aujourd'hui oppose le Nord de la ville, caractérisé par une forte densité en logement sociaux au Sud des quartiers pavillonnaires. Résorber ce clivage est probablement l'enjeu fondamental auquel sera confrontée la ville dans le cadre de sa politique d'aménagement urbain.

ENVIRONNEMENT et cadre de vie

Les plus

Colombes dispose de deux espaces pédagogiques sur la nature et l'environnement : la Coulée verte et le centre Nature. Ces deux sites sont

gérés selon des principes respectueux de l'environnement et constituent deux îlots de biodiversité. Au sud de la ville, la présence de la Seine longée par un parc départemental constitue un poumon vert important pour Colombes. Les 2,6 km de rivage fluvial de la Seine pourraient cependant être mis plus en valeur.

Les moins

Malgré la mise en place du tri sélectif pour les particuliers et de déchèteries mobiles en septembre dernier, Colombes souffre encore de certaines difficultés dans la gestion de ses déchets. La ville doit notamment faire face à la recrudescence du nombre de dépôts sauvages qui nuisent à la propreté de ses rues et à la salubrité publique. Parmi les pistes à explorer : le développement



UN ÉCO-QUARTIER À SAINT-OUEN L'AGENDA 21 AILLEURS



À Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), la commune a lancé sur 100 ha la construction d'un nouveau quartier dans un souci de mixité, de qualité environnementale et de développement durable. Ce pôle d'aménagement des « Docks » de Saint-Ouen s'insère dans la trame verte régionale, qui s'étend du parc des Batignolles à Paris jusqu'à celui de l'Île-Saint-Denis et Villeneuve-la-Garenne.



du tri sélectif dans l'habitat collectif mais aussi auprès des commerçants.

Autre chantier : les espaces verts. Sans négliger les aspects esthétiques ou de cadre de vie, largement mis en avant précédemment, leur gestion doit désormais privilégier davantage la qualité environnementale et éco-responsable au seul fleurissement d'espaces urbains.

ÉCONOMIE responsable et durable

Les plus

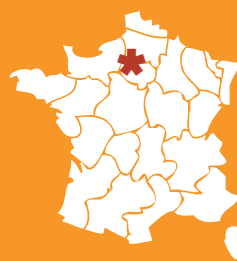
Colombes jouit d'un développement économique rapide lié à sa proximité avec le quartier de La Défense. La ville abrite de grandes entreprises mais aussi un réseau de petites et moyennes entreprises diversifiées et bien implantées sur le territoire communal. Des relations durables entre la ville et ses entreprises qui ont notamment permis le développement de nombreuses actions relatives à l'insertion par l'économie.

Les moins

À l'échelle locale, les entreprises de Colombes ne bénéficient pas d'incitations particulières à travailler sur la réduction de leur impact environnemental. La création de zones d'activités en gestion partagée, de formation spécifiques ou d'aides

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS À BEAUVAIS

L'AGENDA 21 AILLEURS



À Beauvais, le projet « Gestion des Parcs et Jardins » consiste à adopter des techniques d'entretien ayant des impacts limités sur l'environnement (sur l'eau, les sols, l'atmosphère). Cette gestion des espaces verts permet également de réduire les impacts sur la santé des agents et d'améliorer la qualité esthétique des espaces entretenus.



L'opération « Coup de pouce » offre la possibilité aux enfants en difficulté face à la lecture et l'écriture de bénéficier d'un soutien pédagogique.

financières sont autant de pistes à explorer afin de favoriser l'émergence d'une économie durable et solidaire sur le territoire de la ville.

TERRITOIRE et solidarité

Les plus

Commune traditionnellement populaire, Colombes voit sa population évoluer tout en maintenant une réelle diversité d'habitants sur son territoire. Une mixité, relayée par une vie associative, culturelle

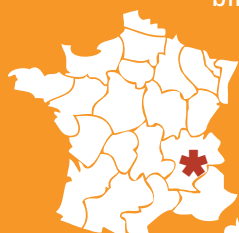
et sportive très riche. Par ailleurs, la ville offre une politique forte et ambitieuse en matière d'action sociale : réussite scolaire, prise en compte du handicap, centre municipal de santé...

Les moins

On constate depuis plusieurs années sur le territoire colombien, une précarisation de plus en plus importante d'un certain nombre de familles vivant en logement social en raison entre autres de la multiplication des travailleurs pauvres et de l'endettement croissant des ménages. ■

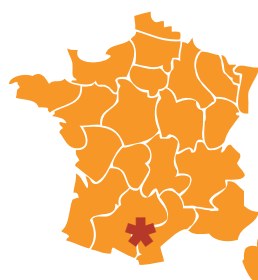
À VILLEURBANNE, SENSIBILISER LES ENTREPRISES

À Villeurbanne, la commune, afin d'éclairer ses entreprises sur les démarches de développement durable, a créé un guide pratique d'implantation des entreprises dans le respect des principes du développement durable. Son objectif : faciliter leurs démarches d'implantation en les informant sur les réglementations relatives à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public, à l'environnement, à l'hygiène, ou encore à la collecte des déchets...



L'AGENDA 21 AILLEURS

À CARCASSONNE L'AGENDA 21 AILLEURS LE PERMIS DE L'ENTRAIDE



Afin de permettre aux jeunes les moins favorisés d'apprendre à conduire, la ville de Carcassonne leur propose de signer une charte par laquelle ils s'engagent à travailler soixante heures dans le domaine social ou humanitaire, tandis que la commune prend en charge jusqu'à 80 % du coût du permis.



we
H
C
L
B
U
P

SUEZ
SITA



Les assises pour une ville écologique

Le 1^{er} décembre à l'Avant-Seine, tous les Colombiens sont invités à participer à l'ouverture des « assises pour une ville écologique ».

« D'aujourd'hui à demain ». Le thème de la soirée de lancement des Assises pour une ville écologique est résolument tournée vers l'avenir. La soirée sera l'occasion pour les habitants et l'ensemble des acteurs locaux de la commune d'échanger et de dialoguer avec la présidente de l'Arène Île-de-France, Marie-Pierre Digard également conseillère régionale et le président de l'institut européen d'écologie, Jean-Marie Pelt, ainsi que des personnalités politiques locales et nationales. Ces assises seront également l'occasion de recueillir les inscriptions d'habitants souhaitant participer aux ateliers thématiques. Les « assises pour une ville écologique : d'aujourd'hui à demain », à l'Avant-Seine, théâtre de Colombes, le 1^{er} décembre à 19h. ■



Ateliers thématiques mode d'emploi

Élément central des assises du développement durable, les ateliers thématiques ont pour objectif de définir, dans le cadre de la concertation, les enjeux et les grandes orientations de la politique de la ville en faveur du développement durable. Chacun des groupes, cinq au total, devra, à partir des constats du diagnostic, déterminer des axes de travail qui feront l'objet à terme d'un programme d'actions municipales. Cinq thématiques ont été retenues : mobilité et transports durable, urbanisme et habitat durable, environnement et cadre de vie, économie responsable et durable ou encore territoire et solidarité.

COMPOSITION DES ATELIERS

Réunissant de 25 à 35 participants, les groupes de travail seront composés de représentants de trois collèges d'habitants :
- Les citoyens (habitants volontaires et membres des conseils de quartier).

- Personnalités qualifiées issues du monde économique, institutionnel et associatif.
- Représentants de la ville (élus et agents des services de la ville de Colombes).

INSCRIPTION

L'inscription des membres des conseils de quartier se fera lors des premières réunions de chaque conseil. Les habitants volontaires pourront s'inscrire, en ligne sur le site dédié à l'Agenda 21 et le 1^{er} décembre lors de l'ouverture des assises pour une ville écologique à l'Avant-Seine.

SUR L'AGENDA

- Première session des ateliers entre le 8 et le 19 décembre,
- Deuxième session au début du mois de février. ■

RÉACTIONS

Paroles de Colombiens



Patricia Béguin-Motta,
membre du conseil de quartier de la Gare du stade.

Que pensez-vous de la démarche d'Agenda 21 à Colombes ?

Il était temps. On peut tous agir au quotidien, avec de petits gestes, pour préserver notre planète, mais rien ne remplace la mise en œuvre d'actions communes. L'Agenda 21, et les ateliers thématiques en particulier, se doivent d'être un espace de concertation mais aussi une ressource documentaire. Bien souvent, c'est l'information qui fait défaut en matière de développement durable.



Georges Gontcharoff,
président du CEIC, Cerele d'études et d'initiatives civiques de Colombes.

Comment envisagez-vous votre rôle en tant qu'association dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 colombien ?

En tant qu'association citoyenne, c'est la démarche participative qui nous intéresse. Le rapport entre l'individu et le collectif est au cœur de notre action. À l'initiative chaque mois de cafés-débats, le CEIC est à même d'accompagner, si besoin, la démarche consultative initiée par la ville. Nos débats pourraient être, par exemple, le relais des travaux et réflexions menés au sein des ateliers thématiques. Car, de l'implication du plus grand nombre dépend le succès de la démarche.



Emmanuel Orvain,
directeur du Monoprix, rue Saint-Denis.

Comment s'inscrit l'entreprise dans la mise en place d'un Agenda 21 local ?

Habitants, entrepreneurs, politiques, nous sommes tous acteurs du développement durable. L'Agenda 21 colombien, c'est pour nous l'occasion de faire partager nos expériences mais aussi d'enrichir notre propre réflexion. Après avoir encouragé la diffusion de produits plus équitables et respectueux de l'environnement, après avoir travaillé à minimiser l'impact des transports de marchandises, nous nous sommes lancé un nouveau défi : optimiser la gestion de nos déchets en développant notamment leur recyclage. Un objectif qui ne pourra être pleinement rempli qu'avec le concours des collectivités.

Expression des groupes du c

SOCIALISTE

Solidarité : le gouvernement fait fausse route

Dans le cadre du budget 2009, le gouvernement s'apprête à réexaminer les critères d'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine en supprimant le critère « part des logements sociaux ». Si cette réforme est mise en place, 238 communes dont Colombes et 7 autres villes des Hauts de Seine (Gennevilliers, Fontenay-aux-Roses, Clichy-la-Garenne, Bagneux, Nanterre, Châtenay-Malabry, Malakoff) vont, sans aucune concertation, être exclues du bénéfice de cette dotation.

Seront touchées par cette mesure, toutes les villes ayant un pourcentage de logements sociaux important, des établissements scolaires classés en ZEP, des zones urbaines sensibles, des Contrats de Cohésions sociales, etc.

Cette réforme exclut de la solidarité les communes qui ont construit des logements sociaux et qui continuent à en réaliser et à développer des politiques solidaires. À l'inverse, ce projet inique met sur un même pied d'égalité notre ville avec des communes bien mieux loties de notre département qui ont fait le choix de refuser de construire du logement social et qui ne respectent pas la loi SRU fixant un seuil de 20 % de logements sociaux.

Elle creuserait encore un peu plus les inégalités sociales et territoriales, mais elle pèserait aussi terriblement sur l'ensemble des finances de notre commune et signifierait la perte de très importants revenus, dès 2009, pour financer des services utiles à tous nos concitoyens.

Si cette suppression de la DSU était avérée, elle s'ajouterait à la perte du FSRIF, et au quasi-gel de la DGF. Ce serait donc 6 millions de recettes en moins par an qui feraient défaut à nos concitoyens.

Si nous voulions compenser la totalité de cette perte, cela correspondrait à une augmentation des impôts locaux de 12 %. Mais, bien entendu, nous ne reviendrons pas sur notre engagement de baisse régulière des impôts locaux.

Loin de relancer l'économie, le gouvernement installe la rigueur en appauvrissant les communes populaires.

Nous exigeons une véritable réforme de la fiscalité locale et nationale dans une relation de confiance entre l'État et les collectivités territoriales, le respect des compétences de chacun et des engagements pris.

Maintenant que le système libéral s'écroule, Nicolas Sarkozy et le gouvernement en appellent aux victimes de leur politique, à travers les baisses des dotations aux collectivités. Qu'ils s'adressent plutôt aux heureux bénéficiaires de leurs réformes injustes !

Le groupe Socialiste.

COMMUNISTE

Les services publics en danger

Malgré la crise financière et le risque de crise économique, le gouvernement de Nicolas Sarkozy entend poursuivre la déstructuration des services publics.

Ainsi, le projet de privatisation de La Poste est maintenu et s'inscrit dans une logique de libéralisation qui implique un transfert du monopole public vers un monopole privé.

Un constat : quelles que soient les entreprises où il y a eu ouverture du capital, privatisation, des milliers d'emplois ont été supprimés et le service public a été dégradé. Une entreprise qui réalise 20,8 milliards d'€ de chiffre d'affaires, près d'un milliard d'€ de bénéfices, attise forcément les convoitises. Nous appuyons la volonté, avec les personnels et les usagers, de faire échouer ce nouveau mauvais coup contre le service public.

Dans l'Éducation Nationale 13 500 suppressions de postes dans les écoles, collèges et lycée sont attendues en septembre 2009. Ces suppressions sont de nature à déliter encore plus la qualité de service rendu par l'ensemble du corps éducatif. Ces suppressions concernent les 3 000 postes des Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) Par ses récents propos le ministre remet en cause la scolarisation des 2-3 ans. Ces orientations constituent une atteinte sans précédent au service au public d'éducation.

Nous considérons que notre École Publique doit conserver les moyens de s'acquitter vraiment de sa mission républicaine : faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ». C'est une part non négligeable de l'avenir de notre société qui est en jeu.

Plus près de nous, le personnel de l'hôpital Louis Mourier a manifesté récemment son inquiétude devant la restructuration de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris en 13 groupes hospitaliers au lieu des 38 hôpitaux actuels. La menace de réduction drastique des effectifs et du service hospitalier est réelle.

Nous soutenons les personnels hospitaliers qui souhaitent mieux accueillir, mieux soigner sans remise en cause du service public.

Les élus communistes entendent bien résister avec tous les acteurs concernés à cette volonté affichée de démantèlement des services publics de notre pays et de notre ville.

Le groupe Communiste.

LES VERTS

La crise financière au cœur des préoccupations des Colombiens

La crise que nous connaissons est d'abord une crise globale (appauvrissement des salariés et précarité, épuisement des ressources naturelles) qui s'est traduite par une crise financière. Au-delà de la dénonciation des parachutes dorés, c'est bien la répartition des richesses qui pose problème. Il faut remettre en cause la priorité donnée à la rémunération des actionnaires au détriment des salaires et des capacités d'investissement des entreprises. Aujourd'hui plus encore qu'hier, il est choquant de voir que grâce au bouclier fiscal, les plus hauts revenus et les plus gros patrimoines vont être exonérés de l'effort demandé à l'ensemble des Français qui sans aucun doute paieront encore un jour la note.

Quelle duplicité ! Car, on le sait, ils en payent déjà le prix depuis un an et demi à travers la baisse du pouvoir d'achat, la revalorisation des retraites inférieure à l'inflation et à ce que prévoyait la loi, l'augmentation des franchises médicales, les augmentations des prélèvements sur les cotisations aux mutuelles, ou encore la nouvelle taxe sur l'épargne populaire pour financer le RSA.

Le gouvernement qui ne parvenait pas hier à trouver 1 milliard et demi pour financer le RSA ou la politique de la ville, promet aujourd'hui 360 milliards pour aider les banques, pourtant en grande partie responsables de leur propre chute.

Comment peut-il à la fois dire aux Français qu'aucune action à caractère social, ni aucune relance de l'investissement, ni aucun soutien au logement et à l'emploi ne sont possibles parce que les caisses sont vides et que l'État est au bord de la faillite, et engager aujourd'hui des sommes considérables ?

Les Colombiens le savent : parmi les solutions figurent les indispensables mesures de conversion environnementale de l'économie qui ne peuvent être encore différées. Par exemple, une vigoureuse politique en faveur de l'amélioration écologique de l'habitat devra être engagée afin de soutenir l'emploi dans le secteur du bâtiment, répondre aux nombreux demandeurs de logements et relever le défi de la maîtrise des dépenses énergétiques.

Patrick Chaimovitch, Catherine Bernard, Dominique Frager, Claire Gagnière, Frédéric-Farid Sarkis. Notre site Internet : <http://vertscolombes.fr>



du conseil municipal

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette double page sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

CITOYENS AUTREMENT

Réfléchir, débattre... et agir !

Le développement durable est un point majeur du programme de l'équipe municipale qui est aujourd'hui en charge de la gestion de la ville. Nous apprécions que les « Assises locales pour la Ville écologique » se tiennent rapidement, dès le mois de décembre prochain. C'est le signe d'une volonté de prendre en compte de nouveaux principes et de nouvelles formes d'intervention avant, et non après les grands choix de gestion qui vont rythmer les actions des années à venir.

Le développement durable n'est pas un « plus », c'est une nouvelle démarche. Nous pensons que pour que cette démarche soit vertueuse il faut « tenir les deux bouts ». Il faut simultanément offrir un cadre de réflexion et d'échanges pour construire un projet laissant une large place à la pédagogie : une façon d'apprendre ensemble, et engager rapidement des actions concrètes.

Ce thème du développement durable est aujourd'hui largement popularisé, mais il est souvent présenté comme un objectif sur lequel le citoyen n'a que peu de prise. Par exemple : diminuer le nombre de voitures, soit, mais encore faut-il des transports en commun accessibles !

Certes, des actions qui vont dans le « bon sens » sont déjà bien engagées à Colombes. Le tri sélectif, par exemple, s'est vite et bien imposé et la généralisation de la collecte des déchets verts est attendue. De même, si la déchetterie mobile est une expérience intéressante, il faut vite que notre ville se dote d'une déchetterie permanente étape indispensable pour un recyclage efficace. On constate une augmentation inexorable des dépôts sauvages sur les trottoirs. Cela vient en partie du système actuel de collecte qui donne l'impression qu'il suffit de déposer les objets et que « ça se débrouille » !

Une déchetterie de proximité, une démarche de sensibilisation et de sanctions si nécessaires, voilà des mesures concrètes qui amélioreraient la vie quotidienne et seraient un pas de plus en direction d'un monde qui veut durer.

Elisabeth Choquet, Noël Arcediano, Kamel Bouhaloufa, Véronique Monge, Philippe Pattier, Édouard Phanor.

UMP/NOUVEAU CENTRE

Chers Colombiens,

À travers cette tribune, nous souhaitons être une opposition constructive et vigilante envers la politique municipale actuelle.

À ce titre nous nous félicitons de voir se poursuivre notre politique de démocratie de proximité, illustrée par le renouvellement des conseils de quartier, en septembre et octobre. Au-delà des effets d'annonce du Maire, nous tenons à vous rappeler qu'ils sont la copie de ceux ouverts aux habitants, aux associations et naturellement aux élus de toute tendance dans nos sept villages. Rien donc de très nouveau... et notre expérience nous conduit à quelques réflexions relatives à la bonne marche de ces conseils de quartier.

Souvent les habitants attendent trop de ces réunions essentiellement consultatives, alors que seul le Conseil Municipal est souverain pour délibérer. Cela peut engendrer déception et amertume surtout pour ceux qui voudraient voir des décisions rapides mises en œuvre, alors que le temps municipal est plus long, contraint par les nombreuses procédures administratives et la nécessaire consultation d'autres partenaires locaux ou institutionnels.

Souhaitons que cela n'entraîne pas de désaffection des habitants élus car cela aurait l'effet inverse à l'esprit de cette démocratie participative. Il est aussi primordial que les sujets abordés ne traitent pas d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

Pour régler ces problèmes concrets nous avons demandé que l'ensemble des membres des conseils se voient proposés des formations à la vie municipale afin de mieux comprendre les compétences réelles, les enjeux et les possibilités d'une ville par rapport aux autres partenaires. Il nous semble particulièrement important aussi d'informer les habitants de chaque conseil des dossiers de leur quartier, pour mieux suivre les très gros chantiers du style ANRU, tramway, OPAH que notre équipe municipale avait signés et qui vont progressivement changer et embellir tous les quartiers de la ville.

Après ces quelques remarques, nous souhaitons évoquer la nécessité d'une administration performante pour que l'ensemble des décisions politiques soient correctement mises en œuvre. Pendant sept ans nous avons motivé le personnel municipal en revalorisant le traitement des agents, en favorisant les heures supplémentaires, en leur offrant un ambitieux plan de formation pluriannuel, et en améliorant l'ensemble de leurs conditions de travail et de sécurité. La nouvelle équipe municipale revient sur certains de ces avantages, baissant ainsi les rémunérations. C'est légal, mais... mauvais pour le pouvoir d'achat. Et surtout cela démotive l'administration.

Nous étions pour la justice sociale et nous l'avons prouvé. Quel changement...

**Lionnel Rainfray, Président groupe UMP
Arnold Bauer, José Bonici, Isabelle Caullery,
Caroline Coblenz, Nicole Goueta, Leila Legh-
mara, Véronique Vignon, Rama Yade**

MODEM

Colombes et la crise économique. Pour des finances locales saines

Notre commune ne vit pas dans une bulle. Elle va connaître les conséquences de la crise économique qui secoue le monde. À l'heure de la préparation du budget, que faire ? 1- il faut d'ores et déjà anticiper des baisses de recettes. Le budget de la ville est d'environ 120 millions d'euros.

Un tiers du budget vient des dotations de l'État. Dans un souci d'économie de ses propres deniers, l'État réduit progressivement sa subvention. Colombes est particulièrement touchée car elle était considérée comme une commune « difficile ». Sont en jeu plusieurs millions d'euros. La taxe professionnelle, payée par les entreprises installées à Colombes, pèse pour environ un sixième des recettes. Malgré l'installation de nombreuses entreprises, notamment sur le boulevard Charles de Gaulle, la crise ne manquera pas d'avoir un impact sur ces contribuables. Les « autres produits fiscaux », essentiellement les droits de mutation, peuvent atteindre 5 % du total des recettes. Mais Colombes n'est pas épargnée par la crise immobilière : les ventes se raréfient, et donc les droits de mutations encaissés se réduisent.

Les impôts locaux, payés par les Colombiens ont beaucoup augmenté dans le passé. L'actuelle municipalité, poursuivant le mouvement engagé précédemment, s'est engagée à baisser les impôts lors de la campagne électorale. Il faut donc anticiper des recettes en baisse. De plus, la crise va avoir des conséquences sur les revenus des Colombiens, qui seront peut-être plus nombreux à demander des exonérations. Rappelons que ces impôts rapportent plus de 40 millions d'euros par an. Enfin, certaines mesures mises en place lors de l'arrivée de la nouvelle municipalité réduisent les « produits des services » (les prestations que nous payons à la ville). Ainsi le gel des loyers HLM et la revalorisation des plafonds pour les prestations du type restauration scolaire, aura un impact de l'ordre de 600.000 euros par an. Et, là aussi, la crise peut réduire la capacité des Colombiens à payer.

Au total ce sont donc environ 10 millions d'euros qui vont manquer dans les années à venir.

2- Les futurs budgets de la ville tiendront-ils compte de 10 millions de ressources en moins ?

On peut en douter. Le financement des promesses électorales, les besoins réels de Colombes, notamment en matière de réhabilitation du parc HLM, les possibles hausses des taux d'intérêt sur la dette de la ville, les « nouveaux projets » que la nouvelle équipe municipale voudra « pousser » et les déclarations très claires du Maire sur sa volonté de ne pas toucher aux dépenses de personnel de la ville (plus de la moitié des dépenses de fonctionnement)... tout concourt à ce que la ville rentre de nouveau dans un cycle d'endettement irresponsable, comme on l'a connu du temps du Parti Communiste avant 2001. Or si l'encours de la dette a été réduit de plus d'un quart en six ans, ce n'est pas au moment où les taux d'intérêts remontent qu'il faut réendetter la ville. Sauf à considérer que « les suivants paieront ». À Colombes comme pour le budget de l'État français, des finances publiques assainies sont la base d'un développement économique durable.

Les élus du Mouvement Démocrate souhaitent donc que les orientations budgétaires pour les années à venir soient :

- réalistes : inutile de nier la crise et ses impacts ou d'espérer que les subventions de l'État augmenteront
- humaines : des priorités doivent être définies en fonction des vrais besoins de la population et non pas selon des critères politiques ou électoralistes
- « sans tabou » : aucune piste de réduction de dépenses ne doit être négligée ;
- Inscrire dans la durée : un gros effort a été fait par les Colombiens pour réduire la dette, il ne faut pas le tuer !

Laurent Trupin, Bruno Gouallou
www.laurenttrupin.org
06 78 86 49 76



À NE PAS MANQUER Le Salon des Créateurs

Premier rendez-vous de l'automne au Tapis Rouge, le Salon des Créateurs vous invite à découvrir les 22 et 23 novembre l'expression artistique d'une cinquantaine de créateurs colombiens à travers l'exposition de leurs œuvres, parfois déconcertantes mais toujours novatrices.

Qu'ils travaillent sur la peinture, la photo, la mosaïque, les vêtements, les objets en bois « design », les bijoux en pierres naturelles ou encore les meubles en carton... une cinquantaine d'artistes colombiens se sont donné rendez-vous au Salon des créateurs les 22 et 23 novembre prochains. Depuis ses débuts, le salon, qui draine chaque année plus d'un millier de visiteurs, s'est révélé être pour bon nombre de jeunes créateurs un tremplin. Le millésime 2008 s'annonce d'ores et déjà très prometteur. À vous de juger.

☀ Au Tapis Rouge – rue de la liberté – Renseignements : 06 80 17 05 45 ou 06 87 54 44 44.
Le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 11h à 19h.



SORTIES DU MOIS DE NOVEMBRE Musique, théâtre, expositions, loisirs

SAMEDI 8 NOVEMBRE Festival de danses modernes

☀ École Charles Péguy
Entrée libre. De 20h à 1h.

L'ACPPN (Association culturelle populaire du Portugal nouveau) vous donne rendez-vous à l'école Charles Péguy à l'occasion de son festival de folklore portugais et de danse moderne.

SAMEDI 8 NOVEMBRE That Scottish play

☀ Avant Seine.
88 rue Saint-Denis à 20h30,
01 56 05 00 76.

Les Anglais considèrent que « Macbeth » est une pièce qui porte malheur. Ils désignent donc la pièce de Shakespeare

sous le nom de « that scottish play » (cette pièce écossaise). Sir Albert, vieil acteur habité par Macbeth, son rôle fétiche, est seul en scène. Mi-acteur, mi-personnage, il se souvient davantage de ce qu'il a rêvé que de sa vie réelle.

SAMEDI 8 NOVEMBRE Battle électro show

☀ Au Tapis Rouge,
9 rue de la Liberté.

Le Tapis Rouge accueille de 15h à 23h, à l'initiative de l'association RWA, le premier « Battle électro show », une compétition originale de danse Tecktonik sur des rythmiques imposées.

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 NOVEMBRE Tamat

☀ La Cave à théâtre.
58 rue d'Estienne d'Orves.
à 20h30 le samedi et 17h le dimanche.

Conte nomade masqué pour une comédienne et un musicien, autour d'une théière et d'une calebasse. Une vieille femme venue d'un autre temps accueille les gens autour de sa natte et offre le thé. Son destin de nomade la guide vers son petit-fils qu'elle n'a jamais connu, qu'elle retrouvera un jour... peut-être. Tarif: 10 € et 6 € (adhérents).



SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 NOVEMBRE Il y a longtemps que je t'aime

☀ MJC. 96-98 rue Saint-Denis. 01 56 83 81 81 à 20h30.

Pendant la Première guerre mondiale, la correspondance entre un officier au champ de bataille et sa femme. Sur un plateau « coupé » en deux, les personnages s'écrivent et se parlent. Ils se rejoignent sans se voir, ni s'entendre. De Paul Valente. Adaptation et mise en scène de Didier Moine.



DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Salon de l'APCE

- À l'école Léon Bourgeois B
3 rue Léon Bourgeois.

Rendez-vous au 9^e salon de l'APCE de 9h à 18h. À découvrir des collections de timbres, de cartes postales et d'objets rares. Renseignements sur www.apce.levillage.org

MERCREDI 12 ET JEUDI 13 NOVEMBRE

Les Amoureux

- à 20h30 à l'Avant-Seine
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76.

Les amoureux de Goldoni se déchirent et se réconcilient, puis se déchirent et se réconcilient de nouveau avant de se déchirer et de se... c'est redondant. Redondant mais tellement vivant et très excitant. Cette folie de la comédie italienne, au-delà même de l'histoire terriblement drôle envoie le faisceau d'un projecteur sur cette partie du désir qui s'appelle la possession de l'autre.



DU 12 AU 15 ET LES 18 ET 19 NOVEMBRE

L'Ogrelet

- à 14h30 (16h30 le 15/11) au Hublot, 87 rue Félix Faure 01 47 60 10 33.

Protégé du monde par sa maman, un jeune garçon de six ans se trouve confronté aux autres et à sa différence : il est grand, ses mains sont si larges, il est si puissant. Sa mère doit lui révéler le terrible secret de ses origines... il est le fils de

l'ogre ! Un conte à dévorer en famille.



VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 NOVEMBRE

Le Ponton

- à 20h30 à la MJC
96-98 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81.

Troublante et captivante, cette adaptation du roman de Daniel Katz excelle à jongler avec la ronde des sentiments et le poids du passé, dans une tension croissante et un humour salvateur.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Guy Bedos

- À 20h30 à l'Avant-Seine
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

Avec « Hier, aujourd'hui, demain », son nouveau spectacle, Guy Bedos mélange de l'inédit avec les sketches les plus fameux de son répertoire. Il signe comme d'habitude sa très attendue revue de presse au cours de laquelle ses commentaires politiques sur l'actualité attaquent la droite et la gauche avec la même férocité.



MARDI 18 NOVEMBRE

Richard Bona

- à 20h30 à la MJC
96/98 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81.

Reconnu sur la scène musicale internationale comme un bassiste réputé, Richard Bona mène depuis 1999 une

carrière de chanteur solo. Avec « Bona Makes You Sweat », l'homme que l'on compare à Geoffrey Oryema ou Lokua Kanza, signe son quatrième album. Tarifs de 25 à 9,5 €.

VENDREDI 21 NOVEMBRE

La guinguette du Rotary club

- Salle des fêtes de La Garenne. 10 rue Louis-Jean.

Le Rotary club organise une soirée guinguette à partir de 19h30 au profit des orphelins Garennois. Entrée : 5 €.

DU 21 NOVEMBRE AU 14 MARS

Exposition : «Le monde de l'estampe»

- Au musée, 2 rue Gabriel Péri. 01 47 86 38 85.

Pendant quatre mois, le musée d'art et d'histoire de Colombes accueille «Le monde de l'estampe», une présentation des techniques de la gravure, illustrée par une série d'estampes du XVII^e siècle, prêtées par le musée de Frankenthal. Retrouvez également des œuvres de Théodule Ribot, Jean Frelaut ou encore Mercedes Uribe. Exposition en partenariat avec l'Estampe de Chaville. Entrée libre.

MARDI 23 NOVEMBRE

Les aventures de Djeha

- À 15h MJC. 96/98 rue Saint-Denis. 01 56 83 81 81.

Une comédie burlesque à la fois, tragique et humoristique de Naïma Chick-Khima, chanteuse et marionnettiste. Djeha, « L'âne qui valait de l'or », nous plonge au cœur de l'imaginaire du Maghreb, un monde où la naïveté n'a pas sa place mais où la fourberie excelle. Tarifs de 9,5 à 25 €.

CINÉMA LES 4 CLUBS

MERCREDI 5 NOVEMBRE



QUANTUM OF SOLACE, de Marc Foster
MES STARS ET MOI, de Laetitia Colombani
MENSONGES D'ETAT (VO), de Ridley Scott
THE VISITOR (VO), de Thomas McCarthy
LA FAMILLE SURICATES, de James Honeyborne

MERCREDI 12 NOVEMBRE



L'ÉCHANGE (VO), de Clint Eastwood
VILAINE, de Jean-Patrick Benes et Allan Mauduit
Séance ciné goûter à 15h30 : LE BAL DES LUCIOLES ET AUTRES COURTS, de Dace Riduze

MERCREDI 19 NOVEMBRE



MESRINE : L'ENNEMI PUBLIC N° 1, de Jean-François Richet
LA TRES TRES GRANDE ENTREPRISE, de Pierre Jolivet

MERCREDI 26 NOVEMBRE

MUSÉE HAUT, MUSÉE BAS, de Jean-Michel Ribes

MERCREDI 3 DECEMBRE



TWO LOVERS (VO), de James Gray
AGATHE CLERY, de Etienne Chatiliez
MADAGASCAR 2, de Eric Darnell et Tom McGrath
Séance ciné goûter à 15h30 : LABAN, LE PETIT FANTOME, de Lasse Persson

SÉANCES CONNAISSANCE DU MONDE



le lundi 24 novembre à 10h, 14h et 20h30
NOUVELLE-ZÉLANDE - PARADIS DU BOUT DU MONDE, réalisé et commenté par Serge Oliéro.



Lundi 10 novembre à 10h, 14h et 20h30
BIRMANIE (MYANMAR), L'OR DE L'ASIE, réalisé et commenté par Alain Mahuzier



Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard - 92700 Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52



Les salles 2 et 4 sont accessibles aux personnes handicapées.



DECIF

ARCADEM

UFS

GALET DELAGE



**DU 25
AU 27 NOVEMBRE**
Pinok et Barbie

● À l'Avant-Seine
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76.

Après le succès de Marie des Grenouilles, Jean-Claude Grumberg et Lisa Wurmser se retrouvent autour de Pinok et Barbie, une fable politique et poétique qui dénonce l'injustice criante des rapports Nord-Sud, et la condition inhumaine des enfants soldats. À 10h et 14h30 le 25, à 15h le 26, à 14h30 et 20h30 le 27.



SAMEDI 29 NOVEMBRE
Journée de l'amitié de l'APEI

● À 18h30 au Tapis Rouge
9 rue de la Liberté.

L'APEI (association d'amis et parents d'enfants inadaptés) organise au Tapis Rouge une soirée antillaise, animée par l'ASCA de Colombes. 25 € sur réservation.

SAMEDI 29 NOVEMBRE
Hip-hop contest

● À l'Avant-Seine 88 rue Saint-Denis. 01 56 05 00 76 ou neufdeuxstyles@yahoo.fr

Le Hip-hop contest est de retour ! Au programme de cette nouvelle édition, des compétitions de danses urbaines. Tous sur le « floor » à partir de 15h.



**SAMEDI 29
ET DIMANCHE
30 NOVEMBRE**
Sur les pas de Lorca

● La Cave à théâtre. 58 rue d'Estienne d'Orves à 20h30 le samedi et 17h le dimanche.

Fusion entre poèmes du « Romancero gitano » et du « Cante jondo », mêlant chants populaires et guitare flamenco, Bettina, Beltrana et Nino explorent avec passion l'univers de Federico Garcia Lorca. Réservations au 01 47 80 92 19. Tarif : 6 €.



LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE
Esp'Air

● À 14h30 et 20h30 à la MJC.
96-98 rue Saint Denis
01 56 83 81 81. Entrée libre.

Esp'Air, la première création de danse hip-hop sur le Sida. Sur scène, des danseurs et un slameur de l'association 9.2 Styles nous narrent l'histoire d'amour de deux adolescents sous la menace d'un fléau : le Sida... En partenariat avec le service Santé de la ville.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE
Noctiluques

● À 20h30 à l'Avant-Seine
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76.

Prenez une histoire japonaise, celle d'un moine hanté par une femme fantôme, réadaptez le scénario à la sauce Kafka, et vous obtiendrez « Noctiluques », véritable conte dansé, conçu par la danseuse et chorégraphe Kaori Ito.

CONFÉRENCES

AU CONSERVATOIRE

25 RUE DE LA REINE-HENRIETTE
SAMEDI 29 NOVEMBRE à 14h30

« France-Palatinat, des relations qui ont marqué Frankenthal », par Jean-Philippe Cénat, docteur en histoire moderne.

AU TAPIS ROUGE

9, RUE DE LA LIBERTÉ
MERCREDI 12 NOVEMBRE à 14h

Colloque « allaitement et travail ». À l'heure où l'on prône partout les bienfaits de l'allaitement, la reprise du travail rime trop souvent avec sevrage. Afin de répondre aux interrogations et combattre les tabous, la ville programme le mercredi 12 novembre de 14 h à 18 h au Tapis Rouge un colloque sur l'allaitement et le travail. Un débat qui sera animé par le docteur Turck, pédiatre et le Professeur Herzog en présence de personnalités et avec le témoignage de mères. Entrée libre.

Renseignement et inscription : lll.colombes@clubinternet.fr

À L'AVANT-SEINE

88 RUE SAINT-DENIS
LUNDI 17 NOVEMBRE à 18h30

Comme chaque mois, l'Avant-Seine tient conférence. Au programme du mois de novembre L'art, la télévision, le cinéma, le lundi 17 novembre à 18h30. En partenariat avec l'association connaissance de l'Art contemporain. www.connaissancedelart.com



À LIRE

LE COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÈQUES

Petites filles et le loup

Agnès Grunelius-Hollard et Chris Raschka — Didier jeunesse



Petite fille a promis à sa maman de rester dans le jardin, mais la forêt est tentante et elle se retrouve bientôt face au loup... Ce conte poétique d'origine afro-américaine qui n'est pas sans rappeler le Petit chaperon rouge, fait la part belle à la musicalité. « Trê-bli, Trê-bli, Koum-koi, Ki-ma » vous aussi, laissez vous séduire par cette jolie ritournelle. Un titre à retrouver dans les sections jeunesse de vos bibliothèques.

C'était notre terre

Mathieu Bezezi — Albin Michel



Plusieurs générations de pieds-noirs se succèdent dans le domaine des Saint-André en Kabylie, jusqu'au jour où la guerre d'indépendance marque une rupture violente dans cette histoire familiale qui rejoint la grande Histoire coloniale. Les derniers descendants de cette saga se déchirent au sein de leur propre famille. Le texte de Mathieu Bezezi exhale les parfums et les couleurs de la terre d'Algérie. Le style de la narration se construit sur une musicalité incantatoire entre monologues et polyphonie, retraçant une page douloureuse de l'Algérie.

Erratum : une inversion de couvertures des ouvrages présentés s'est produite malencontreusement dans notre précédent numéro. Avec toutes nos excuses.

Christine de Clarens

La goutte d'eau dans la mer

Responsable de l'antenne de l'association Dom'Asile sur Colombes depuis six ans, Christine de Clarens ne compte pas son temps au service des autres. Sans attendre davantage qu'un sourire en remerciement.



Repères

- **2002** : prend en charge Dom'Asile sur Colombes.
- **2004** : met en place une distribution de repas pour les nécessiteux pendant le mois d'août.
- **2008** : est décorée de l'Ordre National du Mérite.

Le chiffre

- **33 600** paniers-repas ont été distribués en août 2008 à 300 familles.

Sa phrase :

« Vous ne saurez jamais tout ce que nous vous devons ».

ne surtout pas porter de jugement sur ces personnes, sous peine de se tromper. Elle-même exprime son admiration aux « *demandeurs d'asile qui sourient, en dépit de tout ce qu'ils ont vécu* ». Ce sourire qu'ils lui accordent est comme une récompense. Pour cette activité, Christine de Clarens est entourée d'une équipe de 15 bénévoles. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des portes à heures fixes, deux matinées par semaine dans les locaux du Secours Catholique, mais aussi d'accompagner les demandeurs dans d'autres démarches.

Parallèlement, Christine de Clarens, avec son mari, aidée d'Anne-Claire Bureau et Raymond Fonfride, a mis en place depuis cinq ans, à Colombes, une distribution de repas au mois d'août en faveur des plus démunis. Partant du principe que toutes les associations caritatives sont fermées à cette période, elle a travaillé pour que les estomacs ne restent pas vides pendant un mois. L'été dernier, avec une cinquantaine de bénévoles, elle a ainsi pu distribuer 33 600 paniers-repas à 300 familles en difficulté. Si cette distribution se fait en relation avec la paroisse de Sainte-Marie des Vallées, la religion de ceux qui sont dans le besoin n'entre pas en ligne de compte. On le voit lorsque Christine de Clarens envisage le travail à mener l'été prochain, alors que le ramadan aura lieu en août.

UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

Avec une telle activité, elle estime qu'il ne peut y avoir de place à l'autosatisfaction. En effet, il n'est pas simple de rentrer au chaud chez soi lorsque l'on sait que le demandeur d'asile est à la rue. C'est dans ces moments qu'elle peut avoir le sentiment de n'être qu'une « *goutte d'eau dans la mer* ».

Christine de Clarens, avec sa simplicité, estime qu'il n'est pas aisé d'accepter une décoration telle que celle qu'elle a reçue. C'est aussi pour cette raison qu'elle a tant voulu la partager avec les autres, tous ceux qui travaillent avec elle, qui se donnent, comme elle, pour une population qui a besoin d'aide. Elle est fière de voir ces associations caritatives rassemblées et rêve que « *tous puissent travailler ensemble, sans barrière de religion ou de politique* ». Elle fait sienne le slogan du Secours Catholique « *à tous, on peut tout* ». Rassembler toutes les gouttes d'eau, c'est un beau projet. Qui méritait bien une médaille ! ■

Christine de Clarens a récemment été décorée de l'Ordre National du Mérite des mains du préfet des Hauts-de-Seine. Une médaille qui vient en guise de reconnaissance de son activité bénévole, même si, à l'entendre, il pourrait presque sembler naturel d'accorder une large part de sa vie au service des autres. C'est en tout cas ce qu'elle a toujours fait. Humanité, discrétion et dynamisme. Ces trois mots pourraient aussi bien définir sa personnalité que son travail en faveur des plus démunis. Elle tient à « *partager avec ceux qui ont eu moins de chance* ». D'abord institutrice, puis éducatrice spécialisée, elle reconnaît s'être toujours souciee « des autres ». C'est ainsi qu'elle se rappelle, sans aucune volonté de s'en enorgueillir, ses activités

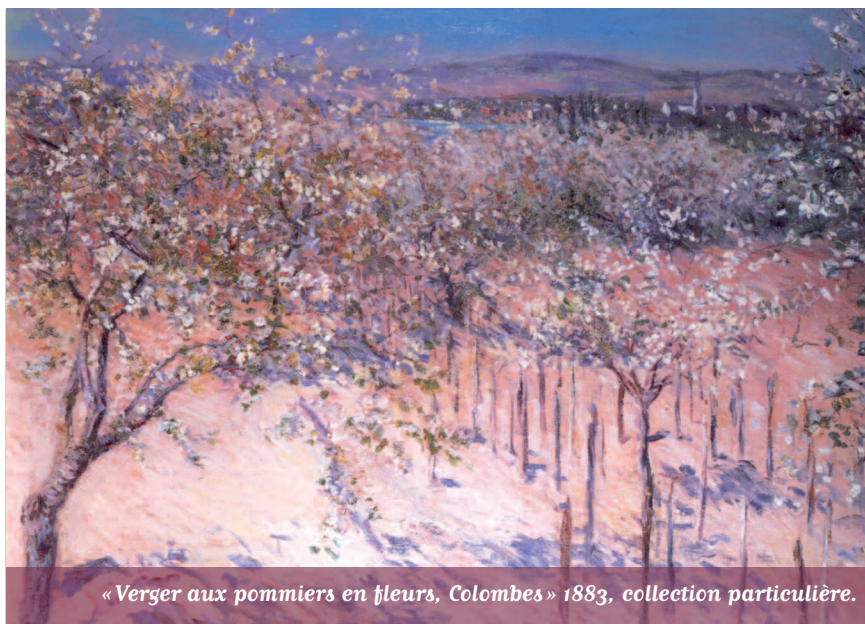
bénévoles, que ce soit en faveur des enfants hospitalisés, pour les personnes âgées ou pour les pays en souffrance comme lorsqu'elle participait aux convois humanitaires vers la Pologne dans les années 80.

UN SOURIRE COMME RÉCOMPENSE

Il y a six ans, elle a accepté de prendre la responsabilité de l'antenne de Colombes de Dom'Asile, où elle était déjà bénévole. Cette association fournit une domiciliation aux demandeurs d'asile afin qu'ils puissent faire leur demande à la préfecture. Le but est de « *faire en sorte que le chemin du demandeur d'asile ne soit pas un parcours du combattant* ». Christine de Clarens insiste sur l'obligation de

Sous l'œil des Impressionnistes !

Terre d'impressionnistes, Colombes et ses alentours ont inspiré de nombreuses œuvres de ce courant artistique qui, rompant avec la pratique en atelier, traquent la lumière en plein air et, à travers elle, réinventent les couleurs de la nature.



« Verger aux pommiers en fleurs, Colombes » 1883, collection particulière.

DR

Inspirés par les villes de bord de Seine, bon nombre de peintres impressionnistes en ont arpenté les berges à la belle saison. Si certains d'entre eux se sont contentés d'y figer sur la toile les paysages, les digues et les ponts qui caractérisent la boucle Nord, d'autres en revanche y ont posé leurs valises. Ainsi Claude Monet réside à Argenteuil de 1872 à 1878. Il y héberge momentanément Auguste Renoir et Alfred Sisley. De leur côté, Berthe Morisot et son mari Eugène, frère d'Edouard Manet, s'établissent à partir de 1874 au Petit-Gennevilliers dans la propriété familiale des Manet. En 1881, Gustave Caillebotte, héritier fortuné, s'installe non loin, en bord de Seine et, jusqu'à sa mort en 1894, renoue avec la peinture sous l'influence de ses nouveaux amis qu'il aidera financièrement plus d'une fois.

HISTOIRES DE PONTS

Ces peintres ne se contentent plus de donner dans le paysage pittoresque, ils s'attachent aussi à en relever les mutations. La gare

Saint-Lazare fascinera Monet et son pont de l'Europe, Caillebotte. Le pont ferroviaire d'Argenteuil retient aussi leur attention. Plus proche de Colombes et vu de notre rive, ce pont routier et sa structure métallique sont immortalisés par Monet, Renoir et Caillebotte. Sisley en 1872 laisse le souvenir de la passerelle piétonne qu'on substitue au pont détruit pendant la guerre de 1870-1871.

LA SEINE SOURCE D'INSPIRATION

La proximité du fleuve reste cependant le facteur majeur d'attraction. Monet a même fait aménager une cabane-atelier sur une barque à fond plat pour être plus proche des rives. Caillebotte, qui n'a cessé de peindre les évolutions de voiliers sur ce plan d'eau s'étalant sur cinq kilomètres de long, d'Argenteuil à Bezons, est aussi vice-président du Cercle de la voile de Paris, en résidence dans une péniche arrimée au Petit-Gennevilliers et proche des « Chantiers Luce ». Dans ces ateliers, englobés au début du XX^e siècle dans le futur site de la SNECMA, et dont Caillebotte

UN JOUR DE NOVEMBRE

À COLOMBES

Le 25 novembre 1609

C'est la naissance au Louvre d'une princesse qui va donner ses « armes » à Colombes, Henriette-Marie, fille du roi Henri IV. Sœur de Louis XIII et tante du « roi Soleil », Louis XIV, elle deviendra reine d'Angleterre en épousant Charles I^{er}. Réfugiée à Colombes après la révolution de Cromwell, elle y séjournera encore régulièrement jusqu'en 1669.

L'ACTU

Tableau



Un tableau du XVII^e siècle, issu des collections du Musée de Colombes et attribué au Hollandais Van Balen, va faire l'objet d'études et d'une restauration aux ateliers du centre de recherches et de restauration des musées nationaux.

est le principal actionnaire, se construisent les bateaux qu'il dessine. Les premières régates dites d'Argenteuil organisées dès les années 1850 perdurent jusqu'à la construction en 1895 de l'usine des eaux de Colombes qui en gêne le passage avec les piles de son pont-aqueduc.

CAILLEBOTTE REDÉCOUVERT

Entre 1884 et 1893, l'artiste a représenté de nombreuses fois le petit bras de Seine qui sépare l'île-Marante de Colombes. La pointe de l'île, vue d'Argenteuil, a été également reproduite. Ces toiles sont peu connues du grand public, mais elles ressortent aujourd'hui petit à petit de collections particulières. Le coteau de Colombes et ses arbres en fleurs ont aussi intéressé à plusieurs reprises Caillebotte. Ceux qui ont visité le musée des « Beaux-Arts » d'Alger ont peut-être aperçu une de ces toiles datant de 1885. Le musée de Colombes peut quant à lui se prévaloir d'une œuvre de la première période de ce peintre, « Coin de village à Yerres », exécutée vers 1874. ■

EN DIRECT DU PASSÉ

MOSAÏQUE | N°2 | NOVEMBRE 2008

92 HABITAT

1^{re} CORRIDA PÉDESTRE DE COLOMBES



Dimanche 7 décembre



Renseignements et inscriptions à la direction des sports 01 47 60 80 48



100 ans, ça se fête !

À l'occasion de son centième anniversaire, Valentine Collin a reçu, le 22 octobre dernier à la résidence Azur, la visite du maire de Colombes et de son adjointe Michèle Etcheberry pour fêter ses 100 ans.

Le top des prénoms de ces 12 derniers mois à Colombes

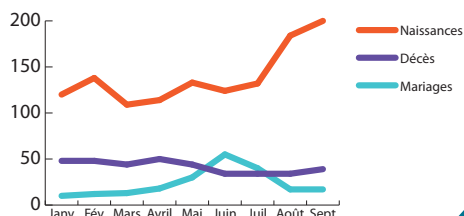
Garçons

1. Yanis
2. Adam
3. Antoine
4. Nathan
5. Thomas
6. Lucas
7. Hugo
8. Enzo
9. Sami

Filles

1. Chloé
2. Sarah
3. Yasmine
4. Jade
5. Maëlys
6. Eva
7. Camille
8. Anaïs
9. Lina

LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS JANVIER 2008



DÉCLARER UNE NAISSANCE

Principe : la déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Pour les parents non mariés, la déclaration ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Ainsi, pour établir le lien de filiation, une démarche de reconnaissance volontaire doit être effectuée.

Délai : la déclaration doit être faite dans les trois jours qui suivent le jour de la naissance. À partir du mercredi, ce délai est repoussé au lundi suivant. Passé les trois jours, seul un jugement rendu par le tribunal autorise la reconnaissance.

Pièces à fournir : le livret de famille pour y inscrire l'enfant ainsi que le certificat établi par le médecin ou la sage-femme.

À SAVOIR

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Clélia AUGÉ, Clara AUGER, Maëlys BADIER, Camille BARON-BRUCELLE, Rahma BEN OTHMAN, Jules BERNARD, Ewen BEYNEL, Chloé BIZARD, Tanguy BOISARD, Mellina BOUARAB, Guillaume BOUDRY, Yanis BOUSKSOU, Aliénor CAMPO, Sixtine CARRÉ, Jeanne CÉRAMIC, Victor CESTELLI-LE GOUELLEC, Lauréan CHABOT, Ysaline CHAUMARD, Ian CLÉMENT-PELEGRIN, Emma COIGNOUX, Léa DANGAS, Timothée DELAPORTE, Hawa DEMBELE, Fatimata DIAGNE, Bianca DURANCEAU, Yan DUTEMS, Rebecca EBANDA MBANG, Arthur FIASTRE, Chloé FIDALGO TEIXEIRA, Pierre-Louis FRANCESE, Guirec GABARD-FUSELLIER, Lyes GHEMMOUR, Titouan GODEFROY, Thomas GRISOT, Abderrahime GUESSOUM, Ismaël KÉÏTA, Pauline LAËKAD, Gabriel LANTOINE, Maëlys LE VÂN, Gabriel LEFEBVRE, Cloélys LEUBA-NICOLOSI, Meline LONGUÉPÉE, Tess LOURENÇO, Raphaël MACHET, Ramy MAKHLAF, Xavier MALBRANCO, Elina MANSIKKAMÄKI, Solène MARDELAY-IBAR, Antoine MAS, Jibril MEBTOUL, Clémence MINGUET-DELATTRE, Sohib MOHAMED-SAÏD, Agathe MORA, Mélissa MORIN, Mila MORINIÈRE, Naël MUNDWILLER, Sohane NEMIR, Issam OMAR MOHAMED, Jamie ONGENDA ZAZE, Yanis OUASSAMOU, Nathan PATIN, Maéva PEREIRA, Daphné PEREZ-SCAPPUCCINI, Alice PROU, Valentine PROVÔT, Eliott PUTHON, Élouan QUELMÉ-LANGLET, Faustine RENAUD, Christoffer-Diamant SALLES, Roméo SEGUI, Julianne SIRE, Isaac SISSOKO, Antony SISSOKO, Elissa SOUEDAN, Manelle ZAOUÏ, Nathan ZILBER.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

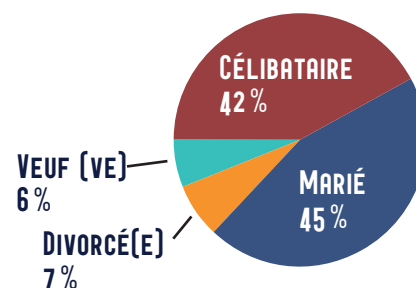
COUTANT Olivier et VARENNE Raphaëlle, QUÉFFELEC Brice et GOARNIGOU Angélique, DEGBO Maxime et KENFACK Marcelline, ALEXIS Jean-Luc et VICAIRE Yanne, VOISIN Florent et CHAPILLON Morgane, ZAMOUM Slimane et ALBICIUC Mariana, PERKOVIC Stefan et JOVANOVIC Sabrina, CANIAH Josué et QUASIMODO Géraldine, RUA DUARTE Américo et FERNANDES Christine, PETIT FRERE André et ANDRIS Marie, LAMBERT Jimmy et FERREIRA GOMES Laetitia, BALLOUARD Jérémie et SANGUINETTI Anne-Laure, BÉDÉCARRAX Olivier et MATHIEU Sandrine, HOGIE Paul et MASSON Marlène, LE CORVIC Gaël et ROBILLARD Estelle.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Ali AOURI, Lydie BARREAU, Chi-Aké BOUA, Madeleine BOUGÉ, Jeanne BOURY, Paul BREUILLY, M'Ballou CISSE, Lucienne COSTAGLIOLA di POLIDORI, Sabine DELAFOSSE, Louise EMERY, Michelle GENET, Bruno GRÉGOIRE, Freddy HAUSSER, Gisèle JANOT, Marie KLEIS, Germaine KUNTZ, Gustave LANGELLIER, Fernando LOPES DE BARROS, Viviane LOURDEL, Carmel MAGRIN, Rebeca MATIAS, Arlette MÉTIVIER, Joseph NOWAK, Maurice PATIN, Monique PÉCHEUX, Yvonne RABIT, Henri RANVIER, Michel REMY, Benoît SOTURA, Marie SPINELLI, Sura SWIERCZ, Emile TESTARD, Yves VEISLINGER, Paule VIDAL, Monique WANGUE YAPIRI, Cosma ZURZOLO.

LE CHIFFRE DU MOIS

Le statut matrimonial des Colombiens.
Source INSEE 2005.





Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE.....01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33
1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.
Déléguee des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55

Petite enfance.

Bernard DANILO01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Alexis BACHELAY01 47 60 82 57

Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR01 70 72 18 67

Jeunesse et nouvelles technologies.

Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55

Sport, délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTOGNAZZA01 47 60 82 57

Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 80 55

Vie associative, jumelage et anciens combattants.

Déléguee des quartiers Sud.

Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61

Démocratie locale,

vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 82 57

Personnes âgées et Intergénérationnel.

Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85

Affaires générales.

Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Logement – relation avec les amicales de locataires.

Philippe PATTIER01 47 60 82 55

Sport scolaire.

Michelle MACÉ01 47 60 43 61

Réussite éducative.

Catherine LAIGLE01 47 60 43 61

Opération « Coup de pouce ».

Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67

Restauration.

Kamel ESSAIED01 70 72 18 67

Nouvelles technologies.

Patricia PACARY01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAID01 47 60 82 33

Voie

Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Christelle VÉTIZOUT01 47 60 82 57

Démocratie locale – Gestion urbaine de proximité.

Claire GAGNIERE01 47 60 82 69

Plan « Santé ville ».

Salem BELGOURCH01 47 60 82 55

Jumelage et coopération décentralisée.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville chaque dimanche matin. Vous souhaitez échanger ou faire part de vos remarques concernant la vie de la cité... Rendez-vous les samedis et dimanches dans les chalets municipaux. Chaque demande est adressée dès le lundi suivant aux services municipaux concernés.

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

Urgences médicales 15

Commissariat01 56 05 80 20

Police municipale01 47 60 41 48

Centre anti-poison01 40 37 04 04

Urgences dentaires (jours fériés)01 47 78 78 34

Urgences vétérinaires01 43 96 23 23

S.O.S. médecins01 47 07 77 77

EDF-Dépannage 24 h/240810 333 192

GDF-Dépannage 24 h/240810 433 192

Eau et force 24 h/240810 878 878

S.O.S. propreté n° vert0800 47 60 00

S.O.S. cadre de vie n° vert0805 11 93 94

Femmes victimes de violence 9201 47 91 48 44

Bureau d'aide aux victimes01 46 49 78 45

Écoute enfance 920800 009 292

SOS femmes battues01 47 36 96 48

Drogue info service n° vert0800 231 313

Accueil sans abri n° vert0800 306 306 ou 115

Vous cherchez un médecin de garde

téléphonez au commissariat de Colombes: 01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires):

01 47 60 81 21 – 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre Municipal de santé

01 42 42 41 48 – 267 bis rue des Gros Grès. Consultations de médecine générale et spécialisée: radiologie, service dentaire.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service prévention santé

01 47 60 80 26 – 549 rue Gabriel-Péri. ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

« Ma déchèterie mobile » disponible de 13h à 17h.

- **les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois**,

rue Irène et Frédéric Joliot-Curie,

- **les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois**

angle Gambetta Ménelotte,

- **les 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois**, place Aragon.

Ou contactez les encombrants au 0 800 476 000.

LES MARCHÉS À COLOMBES

En centre-ville, les mardis et jeudis de 8h à 12h45 et le dimanche de 8h à 13h30. Au Petit-Colombes, les mardis et vendredis de 8h à 12h45 et le dimanche de 8h à 13h30. Place Marceau, le mercredi et le samedi de 8h à 12h45.

PHARMACIES DE GARDE

Novembre 2008

Dimanche 9 novembre

Pharmacie Labrousse

11-13 rue Jules Michelet

01 47 82 45 52

Mardi 11 novembre

Pharmacie Bony

11bis avenue de l'Agent Sarre

01 42 42 01 40

Dimanche 16 novembre

Pharmacie Villate & Cosson

16 rue Pierre Brossolette

01 42 42 09 58

Dimanche 23 novembre

Pharmacie Armand

52 avenue de Stalingrad

01 42 42 29 68

Dimanche 30 novembre

Pharmacie Guillon

32 avenue de l'Europe

01 42 42 96 60

Dimanche 7 décembre

Pharmacie Nogarède

30 boulevard Charles-de-Gaulle

01 42 42 22 71

HÔTEL DE VILLE

Place de la République

Tél.: 01 47 60 80 00 – Fax: 01 47 60 80 85

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

sans interruption et le samedi de 9h à 12h

Accès bus: 304, 166, 167, 367, 378,

Colomb'bus.

Parking public.

Entrée rue de la Liberté.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre premier numéro de Mosaïque. La photo de la cérémonie de remise du drapeau de l'Union Nationale des Parachutistes, qui s'est déroulée en avril dernier, a malencontreusement remplacé l'illustration de la Cérémonie de la Libération de Colombes du 24 août. Veuillez nous excuser pour cette erreur.





CONNEXION COLOMBES NATUREO

